



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 janvier 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 janvier 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, ainsi que des déclarations faites par S. E. M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, et par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales : Ligue des États arabes », tenue le lundi 18 janvier 2021. Une déclaration a également été faite par S. E. M. Anwar bin Mohammed Gargash, Ministre d'État des affaires étrangères des Émirats arabes unis.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Tarek Ladeb



Annexe I

Exposé de M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes. C'est un honneur d'être avec vous aujourd'hui. Je voudrais également saluer chaleureusement la participation de M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, un partenaire précieux de l'ONU.

Le Secrétaire général a fait de la coopération avec les organisations régionales une priorité pour prévenir les conflits et pérenniser la paix. Nous savons qu'aucune organisation ni aucune nation ne peut à elle seule relever les défis complexes auxquels le monde est confronté de nos jours. L'ONU a besoin de la coopération de ces groupes et de leurs membres.

Les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous rappellent la sagesse des rédacteurs de la Charte des Nations Unies, qui, il y a 75 ans, ont consacré le rôle potentiel des accords régionaux dans le maintien de la paix et de la sécurité. Leur vision s'est clairement imposée.

La coopération entre l'ONU et les organisations régionales s'est développée et a considérablement évolué depuis 1945. Elle englobe aujourd'hui des domaines tels que la diplomatie préventive, la médiation, la lutte contre le terrorisme, la prévention de l'extrémisme violent, le maintien et la consolidation de la paix, les droits de l'homme, les changements climatiques et, plus récemment, notre réponse collective à la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a servi de test de résistance pour la communauté mondiale. Elle a exacerbé les tensions tiraillant le système multilatéral, et le besoin de solidarité et de coopération n'a jamais été aussi critique.

Le 23 novembre 2020, le Secrétaire général a tenu un dialogue interactif de haut niveau avec les dirigeants de 23 organisations régionales et sous-régionales, dont le Secrétaire général Aboul Gheit. Les participants se sont accordés pour dire que la pandémie avait des conséquences multidimensionnelles, notamment sur la paix et la sécurité, et se sont engagés à œuvrer de concert, en particulier dans les contextes fragiles, pour s'attaquer à ces problèmes.

Dans les premiers jours de la pandémie, le Secrétaire général Aboul Gheit et le Secrétaire général António Guterres ont appelé à un cessez-le-feu mondial pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et ouvrir un espace pour la diplomatie. Depuis lors, la Ligue des États arabes et l'ONU ont travaillé à la mise en œuvre de cet appel. La résolution 2532 (2020), à l'appui de cet appel, a renforcé la détermination du monde à modifier les calculs des parties à un conflit afin de mettre fin aux guerres et aux crises dans la région et au-delà.

La région arabe a connu moult turbulences au cours de la dernière décennie. Les conflits en Libye, en Syrie et au Yémen, l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient et les fissures entre les membres de la Ligue des États arabes ont exacerbé l'instabilité régionale et entravé le développement économique et social. L'étroite coopération entre l'ONU, y compris nos envoyés et représentants spéciaux, et la Ligue des États arabes a été essentielle à l'intensification de nos efforts face aux diverses situations dans le monde arabe.

En ce qui concerne la Libye, la Ligue des États arabes a activement soutenu l'action de l'ONU pour négocier le cessez-le-feu du 23 octobre et le retour au processus politique. Membre actif du Comité international de suivi de la Conférence de Berlin

sur la Libye, la Ligue des États arabes copréside son groupe de travail politique, avec l'Algérie et l'Allemagne. Elle est également un membre actif du quatuor sur la Libye, aux côtés de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Union européenne.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, l'ONU et la Ligue des États arabes s'efforcent de préserver le large consensus régional et international sur la solution des deux États, de promouvoir la réconciliation intra-palestinienne et de mettre l'accent sur la diplomatie préventive afin d'éviter une escalade des tensions. Nous saluons la coopération accrue de la Ligue des États arabes et de ses membres, notamment par le biais d'un Quatuor élargi pour le Moyen-Orient et du format dit d'Amman. La solution des deux États, qui réalise les aspirations nationales légitimes des Palestiniens et des Israéliens conformément aux résolutions de l'ONU, est la seule façon de parvenir à une paix durable entre les deux peuples.

La situation financière de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) reste très préoccupante. Un financement adéquat est indispensable pour que l'UNRWA puisse continuer à fournir ses services vitaux aux millions de réfugiés palestiniens dans la région et à jouer son rôle stabilisateur essentiel.

Nos deux organisations sont également actives dans le cadre du format des Amis du Soudan, qui appuie la transition du Soudan vers la gouvernance démocratique. Nous sommes reconnaissants à la Ligue des États arabes d'avoir généreusement promis son soutien à l'occasion de la Conférence des partenaires du Soudan, organisée par l'Allemagne en juin dernier.

Depuis le début du conflit en Syrie, les envoyés successifs des Nations Unies ont travaillé en étroite collaboration avec la Ligue des États arabes dans la recherche d'une solution politique. Nous lui sommes reconnaissants de son appui aux efforts de l'Envoyé spécial Pedersen visant à faciliter le travail de la Commission constitutionnelle syrienne et à élargir le processus politique à tous les volets de la résolution 2254 (2015).

En ce qui concerne le Yémen, le soutien d'États Membres clefs de l'ONU et de la Ligue des États arabes est crucial non seulement pour réaliser des progrès sur le plan politique, mais aussi pour appuyer la plus grande opération d'aide au monde et parer de toute urgence au risque croissant de famine avant qu'il ne soit trop tard.

Malgré nos efforts, les tensions accrues dans la région du golfe Persique persistent. Le Secrétaire général continue d'appeler à la retenue de toutes les parties et souligne la nécessité d'éviter les actes ou les discours susceptibles d'aggraver les tensions. Nous exhortons toutes les parties concernées, dans la région et au-delà, à opter pour le dialogue afin de répondre à leurs préoccupations respectives en matière de sécurité. L'ONU se tient prête à appuyer ces efforts.

Nous nous félicitons de la récente déclaration d'Oula, qui reconnaît l'importance de l'unité entre les États du Conseil de coopération du Golfe et espérons qu'elle permettra de renforcer la sécurité, la stabilité et la prospérité régionales.

L'ONU et la Ligue des États arabes reconnaissent qu'il est urgent d'inclure davantage de femmes à tous les niveaux et dans tous les aspects des processus de paix. Nous avons fait des progrès importants dans ce domaine. Par exemple, 30 % des participants à la Commission constitutionnelle syrienne sont des femmes, tout comme 22 % des participants au dialogue politique libyen.

Je salue le Réseau des médiatrices arabes, une entité créée sous les auspices de la Ligue des États arabes en collaboration avec ONU-Femmes, qui permettra à la région d'accroître la participation des femmes au règlement des conflits et à la pérennisation de la paix. Nous encourageons l'expansion de cette importante initiative.

L'ONU et la Ligue des États arabes ont resserré leur coopération ces dernières années, en organisant, entre autres, des échanges de personnel et des ateliers sur la médiation et la consolidation de la paix, ainsi que des exercices de renforcement des capacités en matière de rétablissement de la paix sans exclusive. Le Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, créé en 2019, a renforcé notre communication et notre coopération. Le Bureau a également facilité les contacts réguliers entre les Envoyés spéciaux des Nations Unies et la Ligue des États arabes. Nous attendons avec intérêt de nous appuyer sur ces contacts pour faire face aux crises régionales. En décembre 2021, nous tiendrons la quinzième réunion générale de coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes afin de promouvoir un cadre biennal qui englobe des activités sur la paix et la sécurité, le développement, les droits de l'homme et les questions humanitaires.

Je voudrais conclure en soulignant le rôle essentiel joué par le Conseil de sécurité dans l'amplification de nos efforts collectifs dans la région. L'influence d'un Conseil de sécurité uni et activement mobilisé est sans pareil. Nous comptons sur le Conseil, en tant que principal gardien du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, pour continuer à appuyer le travail de collaboration entre l'ONU et la Ligue des États arabes afin de promouvoir la paix et la prospérité dans la région arabe.

Annexe II

Exposé de M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes

[Original : arabe]

Nous vous félicitons, Monsieur le Ministre, de l'accession de la République tunisienne à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance pour le rôle joué par la Tunisie en sa qualité de membre arabe du Conseil, et pour sa précieuse initiative de tenir cette réunion pour débattre des moyens d'améliorer le partenariat et la complémentarité entre tous les pays arabes et le Conseil afin de faire face aux crises et aux défis que connaît notre région arabe.

Je remercie également le Secrétaire général d'avoir œuvré au renforcement des mécanismes de coopération et de coordination institutionnelle entre la Ligue des États arabes et l'ONU. Je tiens à souligner l'engagement de la Ligue à développer cette relation dans toute la mesure du possible, en collaboration avec le Conseil et les autres organes du système des Nations Unies, au service de nos objectifs communs.

Une année et demie s'est écoulée depuis que je me suis adressé au Conseil sur cette question en juin 2019 (voir S/PV.8548). Cette séance a eu lieu à la suite d'une importante déclaration du Président (S/PRST/2012/20) visant à faire progresser nos cadres de coopération et de coordination pour le maintien de la paix et de la sécurité dans notre région arabe et au Moyen-Orient en général, conformément au dispositif général régi par le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, à l'accord de coopération signé par la Ligue des États arabes et l'Organisation en 1989 et au protocole portant amendement de cet accord, signé en 2016.

Depuis juin 2019, la région arabe a connu un certain nombre de faits nouveaux qui ont pesé sur sa sécurité et sa stabilité. Certains de ces faits ont été positifs et ont contribué à résoudre des crises inscrites à notre programme conjoint. D'autres ont affaibli et compliqué les efforts communs que nous déployons pour régler ces crises et nous attaquer à leurs causes profondes. Toutefois, nous ne contestons pas que la région arabe se trouve actuellement à un moment dangereux et délicat. L'anxiété et la peur se mêlent aux raisons d'espérer.

La région, comme d'autres, est confrontée à une situation économique et sociale urgente en raison de la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19) et de la baisse de l'activité économique qui en résulte, ainsi que de la diminution des prix de l'énergie, qui est une composante essentielle des exportations de nombreux pays de la région. La pandémie, avec la poursuite de conflits sur plusieurs fronts, a créé un cocktail dangereux, faisant payer à la population un terrible coût humanitaire. Nous parlons de 10 ans de guerre civile en Syrie, d'une guerre qui entre dans sa septième année au Yémen et de profondes divisions en Libye.

Surtout, il n'y a toujours aucune perspective de règlement de la question palestinienne. En fait, un règlement est malheureusement plus éloigné que jamais. La solution des deux États a été marginalisée par le principal médiateur du processus de paix. Cela a encouragé le Gouvernement israélien à intensifier ses activités de colonisation et à menacer de réaliser des projets aussi dangereux et destructeurs que l'annexion de territoires occupés. La communauté internationale, représentée par le Conseil, continue par consensus à considérer la solution des deux États comme le seul moyen acceptable de mettre fin au conflit entre Palestiniens et Israéliens.

Dans la prochaine phase, beaucoup d'efforts seront nécessaires de la part de toutes les parties impliquées dans la paix au Moyen-Orient pour réaffirmer cette solution, dont les mandats internationaux sont bien connus et ont été convenus.

Nous espérons que la nouvelle Administration des États-Unis reviendra sur ces mesures et politiques improductives et s'efforcera, avec l'appui d'acteurs régionaux et internationaux influents, de remettre le processus politique sur les rails. Cela redonnera au peuple palestinien l'espoir de voir la communauté internationale rendre justice à sa noble ambition de liberté et d'indépendance.

La région arabe continue de souffrir de graves ingérences des puissances régionales dans ses affaires intérieures. Il est devenu évident pour tous que ces ingérences ont exacerbé l'instabilité dans la région en général, y compris en ce qui concerne la sécurité des voies navigables internationales, qui sont une artère majeure du commerce international. Il est également clair qu'elles ont prolongé et compliqué davantage les conflits existants.

En Syrie, cinq pays sont engagés dans des interventions militaires flagrantes. La situation en matière de sécurité reste instable et dangereuse, en particulier dans les régions du nord-ouest, du nord-est et du sud. Ces conditions militaires et de sécurité non seulement compromettent les chances d'un règlement politique mais aussi, et ce n'est pas moins grave, ont des répercussions négatives sur la situation humanitaire. Environ 90 % des Syriens vivent en dessous du seuil de pauvreté depuis que la profonde crise économique, conjuguée à la pandémie de COVID-19 et aux sanctions des États-Unis, a entraîné une importante dévaluation de la monnaie et une inflation sans précédent.

Les répercussions humanitaires, politiques et sécuritaires de la crise non réglée en Syrie sont devenues trop graves pour être passées sous silence. La crise aura de profondes implications pour la région et ses interactions pendant de nombreuses années. Je suis convaincu que la véritable solution commence par ce qui a fait défaut jusqu'à présent : un consensus international minimal sur la manière de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015), dans laquelle sont définies les perspectives politiques d'un règlement en Syrie. La solution exige aussi, par nécessité, de réduire l'influence des parties régionales qui continuent à considérer l'arène syrienne sous l'angle des avantages qu'elle peut leur procurer ou comme le théâtre d'un règlement de comptes. La Syrie est un pays arabe majeur en termes d'histoire, de géographie, de culture et de langue. Il ne fait aucun doute pour moi que les parties qui cherchent à la dissocier de sa région ne réussiront au final qu'à accroître les souffrances du peuple syrien.

La situation au Yémen n'est pas moins grave, surtout en termes humanitaires. Ce n'est un secret pour personne que certaines régions du pays sont au bord de la famine après des années de conflit. Une solution politique, basée sur les trois points de référence que les Yéménites eux-mêmes ont acceptés, reste le seul moyen de mettre fin au conflit et de faire face à cette situation humanitaire qui se détériore et pourrait aboutir à une catastrophe dont personne ne veut.

L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen a déployé des efforts importants et bienvenus pour parvenir à une déclaration commune de cessez-le-feu qui prévoit des mesures de confiance humanitaires et économiques. Il est important que M. Griffiths reçoive l'appui nécessaire de toutes les parties au cours de la prochaine phase, afin de mettre à profit l'élan positif obtenu par la formation d'un Gouvernement technocratique, conformément à l'Accord de Riyad.

La formation du Gouvernement, après des mois de négociations parrainées par le Royaume d'Arabie saoudite, était un signe positif de la fin de la fragmentation et de la division en amont de négociations sur une solution globale. Cette solution est possible parce que le peuple yéménite la veut et se bat pour l'obtenir. Il n'est dans l'intérêt de personne au Yémen d'utiliser le pays comme une plateforme pour menacer ses voisins du Golfe. La solution globale et durable doit donc garantir l'unité et la souveraineté du Yémen, l'indépendance de son processus décisionnel national et de bonnes relations avec tous ses voisins dans la région.

La situation en Libye a connu une série d'évolutions importantes qui pourraient nous permettre d'accomplir des progrès réels en vue de réparer la fracture dans cet important pays arabe. Nous sommes en mesure d'appuyer les parties libyennes sur la voie d'un règlement politique global de la crise. La période de transition aboutira à la tenue d'élections présidentielle et législatives qui permettront de mettre en place une autorité et des institutions permanentes. Nous avons été très encouragés par l'accord conclu entre le Gouvernement d'entente nationale et l'Armée nationale libyenne sur la question d'un cessez-le-feu permanent, le lancement du Forum de dialogue politique interlibyen sous les auspices de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), la reprise des opérations de production et d'exportation de pétrole dans toute la Libye et les autres mesures prises en vue de régler les problèmes économiques qui ont causé les divisions et qui continuent de compliquer les efforts visant à parvenir à un règlement entre les diverses parties.

Nous nous trouvons à un tournant décisif pour rétablir la sécurité en Libye, prêter main forte à nos frères et sœurs libyens, assurer la réussite des efforts de la MANUL et des travaux menés dans le cadre du processus de Berlin, qui nous rassemble, et promouvoir une coopération étroite avec les pays voisins. Ce faisant, nous pourrions mener à bien le processus politique et générer tous les progrès que les Libyens souhaitent et dont ils espèrent bénéficier. Il est particulièrement important de commencer à mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu, notamment en expulsant de la Libye, et dans les délais prévus par l'accord, toutes les puissances étrangères et tous les mercenaires étrangers. Il faut également apporter une solution radicale et permanente à la menace que posent les milices et les groupes armés, faute de quoi le pays ne pourra être stabilisé et aucun accord ne survivra à la période de transition ou aux préparatifs des élections.

Par le passé, la Ligue avait également souligné qu'aucun de ces efforts ne pourra aboutir s'il n'est pas mis fin à l'intervention militaire étrangère – qui est ouverte et manifeste – dans le contexte de la crise libyenne, ainsi qu'à l'afflux systématique et continu d'armes, de matériel militaire et de combattants étrangers en Libye, en violation des résolutions du Conseil et en contradiction avec toutes les décisions prises par les parties qui participent au processus de Berlin.

La Ligue reste déterminée à continuer d'appuyer les efforts de l'ONU visant à régler la crise et à collaborer avec la MANUL, sous la direction de la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, et avec le nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général lorsqu'il prendra ses fonctions, afin d'aider les Libyens à mettre en œuvre les résultats du Forum de dialogue politique, de comprendre et d'observer les avantages de l'accord de cessez-le-feu sur le terrain et de fournir tout l'appui juridique et technique dont ils ont besoin pour préparer le suivi des élections et y participer.

Nous attendons avec intérêt d'optimiser les mécanismes de consultation et de coordination avec le Conseil et le système des Nations Unies dans son ensemble en ce qui concerne les autres questions et positions. Nous avons une volonté commune d'être aux côtés du Soudan pour l'aider à relever les défis de la transition, avec toutes les difficultés que cela suppose, ainsi que de renforcer l'Accord de paix de Djouba en le dotant de tous les fonds et de toutes les ressources nécessaires, une initiative dont je suis certain qu'elle sera renforcée par la formation et le déploiement de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Nous sommes également impatients de renforcer la coopération entre la Ligue et l'ONU pour venir en aide à la Somalie, permettre au Gouvernement fédéral somalien de consolider la sécurité, la stabilité et le développement dans le pays, contrer la menace que représente le groupe terroriste des Chabab et préparer les élections prévues dans le pays.

La Ligue est également déterminée à appuyer tout effort ayant pour but de renforcer la sécurité et la stabilité dans la Corne de l'Afrique et de promouvoir la coopération et l'intégration entre ses pays. Elle appuie résolument les droits d'usage de l'eau de l'Égypte et du Soudan et la conclusion, sur la base de négociations, d'un accord juridiquement contraignant sur les règles relatives au remplissage du réservoir situé derrière le barrage de la Renaissance et au fonctionnement du barrage, sans mesures unilatérales, en prenant en compte les intérêts de toutes les parties. Nous réitérons notre solidarité avec les États sahélo-sahariens face aux menaces terroristes qui compromettent leur sécurité et leur stabilité, ainsi qu'avec tous les efforts visant à combattre Boko Haram et les autres groupes extrémistes actifs dans cette importante région voisine du monde arabe.

La Ligue souhaite établir de bonnes relations avec ses voisins dans la région en se fondant sur les dispositions de la Charte liées au respect de la souveraineté des États et à la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Nous nous efforçons de créer des liens de confiance avec nos voisins sur la base de l'appréciation mutuelle des préoccupations de chaque partie en matière de sécurité afin d'établir des relations saines et équilibrées.

De notre côté, nous continuerons de collaborer avec le Conseil et le Secrétaire général afin d'atteindre ces objectifs légitimes par tous les moyens, notamment la communication politique et diplomatique.

Annexe III

Déclaration de M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la Tunisie

[Original : arabe]

Au début de cette réunion, que la Tunisie a convoquée pour réfléchir à des moyens de continuer à renforcer la coopération et la coordination entre l'ONU et la Ligue des États arabes, je salue la présence de S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue, et de M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, tout en prenant note des vues et des propositions qu'ils ont exprimées dans les exposés qu'ils ont présentés au Conseil de sécurité.

La Tunisie, en tant que Présidente du Conseil et du trentième Sommet arabe, tenait à organiser cette réunion, car elle est convaincue que les organisations régionales jouent un rôle important dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et dans le règlement des conflits régionaux, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et en application des recommandations figurant dans la déclaration présidentielle du 13 juin 2019 (S/PRST/2019/5).

La présente réunion se tient également pour répondre à la volonté des pays arabes de renforcer les mécanismes de coopération et de coordination avec l'ONU aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales, en application de la résolution adoptée à la dernière session du Conseil des Ministres arabes des affaires étrangères, tenue en septembre 2020.

Nous sommes convaincus que la Ligue des États arabes reste capable de contribuer de manière constructive à la paix et à la sécurité, non seulement dans son voisinage immédiat, mais également dans le monde entier, en particulier sachant que les pays arabes partagent la volonté de la communauté internationale de régler les problèmes politiques et de sécurité, et que tout retard dans le règlement de ces questions pose une menace constante au système de paix et de sécurité internationales.

La présente réunion est également importante parce que les États arabes estiment que le rôle de la Ligue et des autres organisations régionales doit être intégré afin d'aider l'ONU et le Conseil à maintenir la paix et la sécurité. Cette intégration exige que les efforts soient consolidés ainsi qu'une convergence de vues pour définir une approche internationale unifiée, coordonnée et complémentaire.

Pour régler les crises, les tensions et les conflits dans la région arabe, qui accentuent les problèmes d'ordre sécuritaire, économique et humanitaire et de développement auxquels sont confrontés les pays de la région, nous appelons la communauté internationale à consolider ses efforts et à coordonner son action régionale et locale, tout en respectant la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de ces États, en garantissant la sécurité, la stabilité et la paix et en préservant les ressources de leurs peuples.

Dans ce contexte, l'incapacité à parvenir à un règlement juste, global et permanent de la question palestinienne de longue date pose une menace à la paix et à la sécurité internationales. En conséquence, la Tunisie réitère son appui à l'intensification des efforts internationaux en vue de relancer les négociations de paix au Moyen-Orient pour permettre au peuple palestinien de recouvrer son droit légitime à créer un État indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Mon pays, qui croit dans la paix en tant que choix stratégique, appuie les efforts de la communauté internationale visant à accélérer l'ouverture de négociations sérieuses et crédibles, en partenariat avec les Palestiniens, avec un calendrier limité en vue de parvenir à une paix juste, globale et durable conformément aux résolutions internationales légitimes et à l'Initiative de paix arabe.

La Tunisie, qui a accueilli le Forum de dialogue politique interlibyen sous les auspices de l'ONU, n'épargne aucun effort pour promouvoir une solution politique interlibyenne. Aujourd'hui, en particulier après que nos frères et sœurs libyens aient adopté un programme politique et un cessez-le-feu, la Tunisie espère que la communauté internationale consolidera ses efforts afin d'aider les Libyens à progresser dans la mise en œuvre des résultats du Forum pour parvenir à un règlement politique global et durable en Libye. La Tunisie réitère son engagement à appuyer les efforts de l'ONU et de sa mission d'appui en Libye afin de jeter les bases de la sécurité et de la stabilité et d'ouvrir la voie à un règlement politique exempt d'intervention étrangère.

Nous saisissons cette occasion pour appeler au renforcement de la coopération entre la Ligue et l'ONU afin de régler les crises en Somalie, en Syrie et au Yémen par des moyens pacifiques, pour contribuer à la sécurité et à la stabilité au Moyen-Orient et dans la région d'Afrique du Nord et pour préserver la paix et la sécurité internationales.

Cette coopération doit également être renforcée pour venir à bout des défis communs, notamment le terrorisme et l'extrémisme violent, la prolifération des armes de destruction massive et les questions liées aux migrations clandestines, et pour remédier aux répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), conformément à la résolution 2532 (2020), adoptée à l'unanimité par le Conseil le 1^{er} juillet 2020, sur une proposition du Président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, avec l'appui de la France. Je dois rappeler que la Ligue a entériné cette importante résolution dans le cadre d'une action arabe commune, et que l'Union africaine et l'Organisation de la coopération islamique l'ont également approuvée.

Renforcer et promouvoir la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes contribue à améliorer la compréhension commune des causes les plus profondes des crises dans notre région arabe. Cela permet de régler les conflits existants de manière globale et permanente et de remédier effectivement à leurs causes, et renforce ainsi le rôle de la diplomatie préventive en tant que mécanisme de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour confirmer cette tendance et favoriser une relation de coopération constructive entre ces deux nobles organisations, je voudrais porter les propositions suivantes à l'attention du Conseil.

Il faut s'efforcer de trouver des moyens et des mécanismes pour renforcer la consultation et la coordination entre la Ligue et les représentants spéciaux du Secrétaire général sur les questions concernant la région, car ce serait un moyen pratique d'améliorer la coopération et la coordination entre les deux organisations aux fins du règlement des conflits et de la pérennisation de la paix. Il convient d'envisager d'organiser des réunions régulières, en tant que de besoin, entre les représentants du Secrétaire général dans la région arabe et le Conseil de la Ligue.

Il convient également d'envisager la possibilité de tenir, en marge du débat général de l'Assemblée générale, une réunion extraordinaire de haut niveau du Conseil de sécurité, avec la participation des représentants de la troïka du Sommet arabe et du Secrétaire général de la Ligue, pour discuter des derniers faits nouveaux survenus sur les questions arabes.

En outre, il faudrait étudier la possibilité de tenir, en marge du Conseil des Ministres arabes des affaires étrangères, une réunion régulière avec les représentants du Secrétaire général dans la région arabe.

Il faudrait appeler la tenue d'une deuxième réunion informelle des représentants des membres du Conseil de sécurité et du Conseil de la Ligue dans l'État qui assure la présidence du Sommet arabe, afin d'établir une tradition annuelle de consultation entre les deux groupes sur les principaux faits nouveaux survenus récemment dans la région arabe.

Il faut également appeler à promouvoir le rôle du Bureau de liaison des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, afin de contribuer à renforcer la consultation sur les questions d'intérêt commun et d'accroître la coopération et la coordination dans les domaines de l'alerte rapide, du règlement pacifique des différends et de la construction et de la pérennisation de la paix. La Tunisie espère que la vacance à la tête du Bureau sera pourvue le plus rapidement possible afin de garantir que le bénéfice que l'on attend du Bureau se concrétise, et elle demande que le Bureau soit invité à présenter un exposé régulier sur ses activités.

Il convient de souligner l'importance de tenir régulièrement ce type de réunion pour échanger des vues sur les actualités de la région arabe pour assurer la continuité du dialogue entre les deux organisations autour des défis auxquels le monde arabe est confronté, et du rôle que les États arabes peuvent jouer au regard des autres questions internationales inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

On me permettra de répéter que la Tunisie apprécie à sa juste mesure la réponse du Conseil à sa proposition de tenir la présente réunion, qui revêt une importance pour la coopération entre la Ligue et l'ONU.

La Tunisie se tient prête à renforcer des relations empreintes de coopération, de consultation et de coordination entre la Ligue des États arabes et l'ONU, ainsi qu'à appuyer toutes les initiatives régionales et internationales visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Annexe IV**Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois et anglais]

La Chine remercie la Tunisie d'avoir convoqué l'importante réunion d'aujourd'hui. De plus, la Chine salue la participation de S. E. le Ministre des affaires étrangères Jerandi et le remercie de présider la présente réunion. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général Aboul Gheit de leurs exposés aujourd'hui. Enfin, je salue la participation du Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis.

La Chine est favorable à une coopération renforcée entre l'ONU et la Ligue des États arabes, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, afin de mieux maintenir la paix et la sécurité aux niveaux régional et international. Au fil des décennies, l'ONU et la Ligue des États arabes ont adopté de nombreux documents pour intensifier leur coopération. En novembre dernier, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, la résolution 75/11, sur le renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes, a été adoptée par consensus, démontrant ainsi une forte communauté de vues entre les États Membres sur cette question.

Dans les circonstances actuelles, la communauté internationale – Conseil de sécurité et Ligue compris – a plus que jamais besoin de coopération pour relever les défis et traverser cette période difficile. À cet égard, je voudrais faire les commentaires et propositions suivants concernant la coopération entre le Conseil et la Ligue des États arabes.

Premièrement, nous devons relayer l'appel à un cessez-le-feu mondial et stabiliser les conditions de sécurité au Moyen-Orient. Les conflits prolongés au Moyen-Orient ont causé d'indicibles souffrances dans la région. Alors que la maladie à coronavirus (COVID-19) se propage toujours, de nombreux pays de la région sont confrontés à une insuffisance de capacités et de ressources en matière de tests, de quarantaine et de traitement. Tous les pays partagent une destinée commune, et notre priorité absolue est donc de parvenir à un cessez-le-feu, de mettre fin à la violence et de rester unis pour combattre la pandémie et sauver des vies.

Le Conseil a adopté la résolution 2532 (2020) pour appuyer l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Nous espérons que les organismes des Nations Unies et les Envoyés et Représentants spéciaux du Secrétaire général compétents renforceront la coordination avec la Ligue des États arabes pour désamorcer les conflits, protéger les civils et les infrastructures civiles, et promouvoir les efforts humanitaires. Dans le même temps, nous devons empêcher les terroristes de tirer profit de la situation actuelle et de se déplacer dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ou à l'extérieur.

Deuxièmement, nous devons rechercher des solutions politiques aux crises par la voie du dialogue et de la concertation. Nombre des problèmes présents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont imbriqués, et les solutions à ces problèmes ne peuvent être trouvées du jour au lendemain. Les pays et les peuples de la région aspirent à la paix. La communauté internationale doit donc rester unie, poursuivre l'objectif primordial d'un règlement politique, rester attachée au dialogue et à la consultation, et gérer la situation de manière constructive. La Ligue des États arabes, qui bénéficie d'avantages géographiques, historiques, religieux et culturels, peut jouer un rôle incomparable en matière de prévention des conflits, notamment par la médiation et les bons offices. Les

parties au conflit doivent faire preuve de respect mutuel, chercher un terrain d'entente, et mettre de côté leurs différences, de manière à instaurer une compréhension et une confiance mutuelles. En ce qui concerne la Libye, le Soudan, la Syrie et d'autres zones de tension du Moyen-Orient, les Envoyés et représentants spéciaux du Secrétaire général concernés peuvent renforcer la communication avec le secrétariat de la Ligue des États arabes et rendre compte au Conseil.

Troisièmement, nous devons tirer parti du multilatéralisme et mettre en place une instance de dialogue pour la sécurité régionale. Le Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine, M. Wang Yi, a proposé la mise en place d'une instance de dialogue multilatéral pour la région du Golfe, dans le but de préserver le Plan d'action global commun. La Chine est prête à en discuter avec des pays animés du même esprit afin de forger un nouveau consensus sur la paix et la stabilité régionales. Ce type d'action doit être engagée dans le respect de la souveraineté nationale, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale des États et être conforme aux normes de l'état de droit, du bon voisinage, de la justice et de l'impartialité. La Chine s'oppose à l'emploi ou à la menace de la force dans les relations internationales et rejette l'ingérence extérieure, la politique de la canonniers et l'intimidation. Aucun pays ne doit créer de conflits ni susciter de troubles au nom d'intérêts géopolitiques égoïstes. La Chine compte sur le Bureau de liaison de l'ONU auprès de la Ligue des États arabes pour jouer un rôle positif dans la création d'une instance de dialogue sur la sécurité régionale.

Quatrièmement, nous devons éliminer les causes profondes des conflits et promouvoir la paix par le développement. Une des principales causes profondes de l'instabilité dans la région réside dans le sous-développement, alors que la solution ultime se trouve dans le développement durable. L'élimination de la pauvreté était le thème de la quatorzième réunion sectorielle entre l'ONU et la Ligue des États arabes et leurs institutions spécialisées. La résolution 75/11 de l'Assemblée générale, adoptée à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, demande aux États Membres d'aider les pays arabes à éliminer la pauvreté et à relancer leur économie. La Chine est tout à fait d'accord avec ces idées. La reconstruction économique dans les pays concernés doit être encouragée et appuyée, et la pandémie doit être maîtrisée efficacement. La communauté internationale doit aider les pays arabes à explorer une voie de développement adaptée à leurs situations nationales, tout en établissant des partenariats mutuellement bénéfiques et où chacun trouve son compte, et en réalisant des progrès socioéconomiques.

L'amitié entre la Chine et le monde arabe est ancienne, profonde et robuste. La Chine, qui chérit le rôle de la Ligue des États arabes, appuie la réponse des pays arabes, coordonnée par la Ligue, pour venir à bout des difficultés et défis auxquels ils se heurtent et parvenir à la stabilité et au développement. En juillet dernier, la neuvième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-arabe s'est tenue avec succès. Le Président Xi Jinping a adressé un message de félicitations à la Conférence, dans lequel il a souligné que, faisant front commun face à COVID-19, la Chine et les États arabes ont fait preuve d'une grande solidarité, grâce à un soutien mutuel et à une coopération étroite. C'est là un exemple frappant de la manière dont nous pouvons envisager notre avenir commun. Les deux parties sont déterminées à poursuivre la consolidation d'une communauté sino-arabe à l'avenir partagé. La Chine entend continuer de se joindre aux pays arabes pour approfondir la coopération dans le cadre de l'initiative « une Ceinture, une Route », tout en se soutenant mutuellement dans les efforts nationaux de développement et de redynamisation, en favorisant une coopération concrète dans la lutte contre la pandémie et dans d'autres domaines, et en forgeant un avenir de paix, de sécurité et de prospérité partagée.

Annexe V**Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens tout d'abord à remercier M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, de l'aperçu complet qu'il a donné de la situation au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, de ses observations concernant le statut actuel du dialogue entre l'ONU et la Ligue des États arabes, ainsi que les possibilités de l'intensifier.

Comme cela a été mentionné, en dépit de nombreux problèmes régionaux et mondiaux, il existe de nombreuses possibilités de renforcer la coopération entre les deux organisations. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a confirmé une vérité bien connue – à savoir que les problèmes mondiaux exigent une action multilatérale.

C'est dans cet esprit de coopération mutuelle que l'Estonie accueille avec satisfaction l'annonce faite récemment par l'Arabie saoudite à l'occasion du quarante-et-unième Sommet du Conseil de coopération du Golfe, qui s'est tenu à Oula, concernant la réouverture de ses frontières avec le Qatar. Aucun pays ne peut régler à lui seul les problèmes complexes auxquels notre monde est confronté.

L'Estonie accueille avec satisfaction la normalisation des relations entre Israël et certains États arabes, en espérant que cela contribuera à relancer le processus de paix au Moyen-Orient, en vue de réaliser la solution des deux États. À cette fin, nous comptons sur la poursuite des efforts conjoints en collaboration avec le nouveau Coordonnateur spécial des Nations Unies, M. Tor Wennesland, et les acteurs régionaux concernés, notamment la Ligue des États arabes.

Le renforcement de la diplomatie multilatérale est au cœur de nos travaux. Le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes jouent un rôle de premier plan à cet égard grâce à leurs efforts visant à prévenir les conflits et à régler les différends par le dialogue.

Dès le début du conflit libyen, le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes ont unanimement demandé à ce qu'il soit mis fin de la violence en Libye et ont insisté sur la nécessité impérieuse de régler le conflit par des moyens pacifiques. Il est clair qu'il est impossible de maintenir la paix en l'absence d'appui régional.

Je remercie la Ligue des États arabes du concours qu'elle continue d'apporter au Conseil de sécurité dans la mise en œuvre de l'embargo sur les armes concernant la Libye en vertu de la résolution 2526 (2020), dont l'objectif principal est de protéger les civils.

La question des mesures à prendre pour répondre aux besoins des populations vulnérables reste également cruciale dans d'autres pays. L'ONU et les membres de la Ligue des États arabes conviennent qu'il ne peut y avoir qu'une solution politique au Yémen. Malheureusement, la guerre au Yémen est loin d'être terminée, et la situation humanitaire continue de se détériorer. J'appelle toutes les parties au conflit à respecter pleinement le droit international humanitaire et à protéger les civils.

En Syrie, le seul moyen d'aller de l'avant est d'instaurer un processus politique inclusif et crédible en application de la résolution 2254 (2015). La participation active de la communauté internationale, y compris les membres de la Ligue des États arabes, est essentielle pour la conclusion d'un accord final entre le régime syrien et l'opposition légitime.

L'Estonie fait écho à la déclaration du Président du Conseil de sécurité de juin 2019 (S/PRST/2019/5), qui souligne qu'il importe de renforcer la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes. Cela peut se faire grâce à un dialogue constant entre leurs envoyés spéciaux respectifs et grâce à l'échange d'informations pertinentes et à l'adoption de mesures conjointes visant à éliminer les causes profondes des conflits.

J'encourage en particulier les organismes des Nations Unies à réfléchir aux moyens de renforcer la coordination avec la Ligue des États arabes dans les domaines de la diplomatie préventive, de la consolidation de la paix, des changements climatiques et de l'application du principe de responsabilité pour les crimes contre l'humanité.

Annexe VI**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je remercie le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Abul Gheit, et la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, pour leurs présentations. Notre réunion intervient 10 ans après le début du Printemps arabe, et c'est tout un symbole qu'elle soit présidée par la Tunisie. Les aspirations à la liberté, à la dignité et à la démocratie exprimées par les peuples de la région restent d'actualité et il demeure indispensable d'y répondre.

Je veux tout d'abord rappeler la nécessité d'un cessez-le-feu dans tous les conflits de la région, comme l'exige la résolution 2532 (2020), adoptée en juillet dernier à l'initiative de la Tunisie et de la France.

Un cessez-le-feu a été conclu en Libye le 23 octobre 2020, sous les auspices de l'ONU. Nous souhaitons que ses dispositions soient pleinement mises en œuvre. Une mobilisation internationale renforcée est à cet égard nécessaire. Elle passe notamment par la mise en place d'un mécanisme crédible de surveillance. Les organisations régionales pourront y contribuer, en soutien de l'ONU. Nous saluons le rôle de la Ligue des États arabes en ce sens. Il est également indispensable que les armes se taisent définitivement en Syrie et au Yémen.

Deuxièmement, au-delà des cessez-le-feu, des solutions politiques sont seules à même de mettre fin à ces conflits. Le soutien de la communauté internationale, et en particulier des membres de la Ligue des États arabes aux médiations de l'ONU en Syrie, en Libye et au Yémen est indispensable. En Syrie, en l'absence d'un règlement politique solidement enclenché, conforme à la résolution 2254 (2015), la France et ses partenaires de l'Union européenne continueront de s'opposer à la réhabilitation du régime syrien et refuseront de financer la reconstruction. Nous saluons à cet égard la position ferme tenue par la Ligue des États arabes s'agissant de la réintégration de la Syrie.

Au Proche-Orient, la France a salué la normalisation des relations de plusieurs États arabes avec Israël, qui peut contribuer à la stabilité régionale. Dans le cadre du Groupe d'Amman, elle travaille à identifier des pistes concrètes pour recréer la confiance et permettre un dialogue entre les parties, nécessaire à une résolution juste et durable du conflit israélo-palestinien dans le cadre du droit international et des paramètres agréés.

Ces défis s'ajoutent à ceux de la prolifération nucléaire et du terrorisme dans la région. Ces sujets requièrent l'unité du Conseil pour faire respecter le droit international et les engagements pris.

À ce titre, le Plan d'action global commun (PAGC) et la résolution 2231 (2015), qui ont apporté une solution concrète et efficace à la crise de prolifération iranienne, doivent être pleinement mis en œuvre. L'Iran doit revenir sans délai au plein respect de ses engagements nucléaires au titre du PAGC. La reprise de la production d'uranium enrichi à 20 %, puis l'annonce du lancement de préparatifs pour la production d'uranium métal, constituent des développements négatifs très préoccupants aux implications militaires potentiellement graves, auxquels l'Iran doit immédiatement mettre un terme. Ces mesures accroissent les risques d'escalade, menaçant l'opportunité qui semble se présenter d'en revenir à une approche diplomatique.

Dans ce contexte troublé, la Déclaration d'Oula, qui annonce une dynamique de réconciliation parmi les États arabes du Golfe, est prometteuse. La contribution à cet effort du Koweït doit être saluée. La France reste mobilisée en faveur d'un

apaisement des tensions dans le Golfe à travers la mission européenne de surveillance maritime dans le détroit d'Ormouz. Nous continuerons aussi à apporter notre plein soutien aux efforts du Secrétaire général en vue de favoriser un dialogue régional dans le Golfe arabo-persique.

Afin de progresser sur tous ces dossiers, la contribution de la Ligue des États arabes est précieuse et sa coopération avec le Conseil doit être accrue, en application du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

La mise en place du bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes est bienvenue. Il convient d'orienter davantage son travail vers des initiatives de coopération concrètes, en particulier pour la promotion des valeurs de l'ONU dans les États membres de la Ligue et la prévention des conflits.

En Iraq, je tiens à rappeler l'importance de répondre aux demandes du Gouvernement iraquien en matière d'observation électorale. L'ONU aura là un rôle crucial à jouer, en lien avec les organisations régionales, notamment la Ligue des États arabes et l'Union européenne. Ce serait une contribution précieuse tant le succès de ces élections est essentiel à la stabilité de la région.

Les conséquences humanitaires des crises que vit la région sont majeures. Dans ce contexte, la Ligue des États arabes peut jouer un rôle pour relayer les appels à contribution de l'ONU auprès de ses membres, en particulier à destination du Yémen, de la Syrie et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Enfin, je souhaite réitérer la proposition de la France de tenir chaque année une réunion du Conseil de sécurité qui permette d'aborder l'ensemble de ces questions en présence des représentants spéciaux et envoyés spéciaux du Secrétaire général et d'un représentant de la Ligue des États arabes. La réunion du Conseil d'octobre dernier sur la sécurité dans le Golfe (voir S/2020/1037) avait montré l'intérêt d'une discussion qui aille au-delà du traitement séparé de chaque crise.

Sur tous ces chantiers, la France se tient prête à apporter sa contribution.

Annexe VII

Déclaration de la Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais commencer par saluer la participation à la présente réunion du Conseil de sécurité de M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Je le remercie pour ses précieuses informations sur cette importante question. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, pour son exposé.

Le monde arabe est le berceau de la civilisation et le lieu de naissance de trois grandes religions. Compte tenu de la position stratégique du monde arabe, les faits qui s'y sont produits ont façonné notre histoire commune et continuent d'avoir un impact profond au niveau mondial. Les défis auxquels la région est confrontée aujourd'hui et la manière dont nous les relevons collectivement auront une incidence sur notre avenir collectif.

L'Inde et le monde arabe partagent une relation civilisationnelle, et notre interaction avec la région englobe tous les aspects de l'activité humaine – de l'agriculture à la technologie de pointe et de l'énergie propre à la lutte contre le terrorisme – qui correspondent à sa stature historique et qui profitent aux deux parties.

Pour l'Inde, la paix et la stabilité en Asie occidentale et en Afrique du Nord sont d'un intérêt vital. Environ 9 millions d'Indiens vivent dans les pays arabes, ce qui en fait la plus grande communauté d'expatriés dans le monde arabe. Ses contributions aux économies des pays hôtes et ses efforts de consolidation des structures étatiques sont très appréciés par les populations et les gouvernements de ces pays. Les Indiens du monde arabe envoient chaque année environ 48 milliards de dollars en Inde.

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement indien pour l'aide apportée par les pays arabes à la mission Vande Bharat, le plus grand exercice de rapatriement entrepris par l'Inde et, probablement, dans le monde entier pendant les restrictions aux déplacements imposées en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Nos excellentes relations bilatérales avec le monde arabe se reflètent également dans notre engagement institutionnel dans le cadre du Forum de coopération arabo-indien. Je suis heureux d'annoncer que la troisième réunion de hauts fonctionnaires du Forum s'est tenue virtuellement au début de ce mois, et nous attendons avec intérêt d'accueillir la prochaine réunion en Inde.

Les délibérations d'aujourd'hui sont l'occasion d'examiner de plus près les défis auxquels la région est confrontée et la coopération actuelle entre l'ONU et la Ligue des États arabes, dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. La Ligue des États arabes a un rôle important à jouer dans la région dans les domaines de la médiation, de la prévention et du règlement des conflits.

Les conflits en cours dans la région remontent à une décennie et sont désormais de nature prolongée – que ce soit en Syrie, en Libye ou au Yémen. L'instabilité prolongée affecte non seulement ces pays mais aussi la région dans son ensemble. Dans ce contexte, je voudrais faire quelques observations.

Premièrement, au cœur de ces conflits se trouvent les êtres humains. En raison de la violence et des déplacements incessants, ces conflits regrettables ont causé des malheurs indescriptibles à des millions de personnes, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées, qui sont confrontées à des pénuries de nourriture, de soins médicaux et de services de base, y compris l'éducation. La pandémie de COVID-19 a encore aggravé leurs souffrances. C'est pourquoi nous appelons toutes

les parties au conflit – tant dans la région qu'à l'extérieur – à se concentrer sur la centralité de l'être humain et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour soulager les souffrances des populations, qui sont impuissantes lorsque les factions belligérantes règlent leurs comptes et détruisent des vies.

Deuxièmement, l'objectif de l'engagement régional et international est d'aider les pays et toutes les parties concernées à résoudre pacifiquement leurs problèmes. Nous devons réfléchir sérieusement à la question de savoir si nos actions favorisent la réconciliation ou si elles poussent les parties à se séparer davantage. C'est une pierre de touche importante pour l'Inde, car nous avons toujours cru aux processus internes dirigés par le pays plutôt qu'aux solutions imposées de l'extérieur.

Troisièmement, les tentatives de délégitimer les gouvernements et d'imposer des solutions extérieures ont détourné les parties des négociations et les ont rendues sceptiques à l'égard du processus politique. Une telle approche encourage les acteurs régionaux à soutenir les parties respectives, tant politiquement que militairement. Les supplétifs, soutenus par leurs mentors, aspirent également à un rôle politique, sans grand soutien sur le terrain, ce qui complique encore la recherche d'une véritable solution.

Quatrièmement, la présence de combattants terroristes étrangers dans des pays en conflit constitue un sérieux défi pour les efforts internationaux en cours. Ces combattants ont permis des attaques de groupes terroristes tels qu'Al-Qaïda et l'État islamique d'Iraq et du Cham. Par exemple, il est bien connu que les combattants terroristes étrangers en Libye radicalisent toute la région, sapant ainsi nos efforts collectifs de lutte contre le terrorisme.

Cinquièmement, il va sans dire que tout règlement global et pacifique d'un conflit doit être inclusif, motivé par les aspirations de la population, et être le résultat de consultations et d'un dialogue plus larges. Le rôle de la communauté internationale doit se limiter à créer un environnement propice au déroulement d'un tel processus. Les efforts entrepris au mépris de l'impartialité, de la justice et de l'équité ne permettront pas d'atteindre l'objectif d'une solution pacifique durable et viable.

Les observations que j'ai faites constituent une liste partielle des lacunes et des limites des efforts internationaux entrepris jusqu'à présent dans la région. Dans ce contexte, la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes revêt une plus grande importance. En tant qu'organisation régionale antérieure à l'ONU, la Ligue des États arabes a contribué à la sécurité et à la stabilité internationales dans la région, et ses membres comptent parmi les principaux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Les États arabes sont également parmi les plus grands donateurs d'aide humanitaire aux pays en situation de conflits armés.

L'ONU et la Ligue des États arabes ont identifié des domaines de coopération et intensifié leur dialogue au travers d'initiatives de renforcement des capacités, de réunions sectorielles et de réunions de coopération biennales. L'ouverture du bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, au Caire, et la pratique des réunions d'information annuelles du Secrétaire général de la Ligue des États arabes au Conseil de sécurité sont des pas dans la bonne direction, mais on peut faire davantage pour réaliser le véritable potentiel de cette collaboration. À cet égard, je voudrais faire les suggestions suivantes.

Premièrement, il faut une plus grande synergie politique entre les deux organisations. Toute initiative de paix de l'ONU en Asie occidentale et en Afrique du Nord doit prendre en considération la Ligue des États arabes et les autres parties prenantes concernées afin de parvenir à une unité d'objectif et de caractère par le biais de solutions communes.

Deuxièmement, la collaboration entre les deux organisations doit également se concentrer sur la consolidation de la paix et le développement, en particulier dans les situations d'après-conflit. La Ligue des États arabes a contribué, à la fois en tant qu'organisation et par l'intermédiaire de ses membres individuels, aux efforts de reconstruction et de développement économique non seulement de ses membres mais aussi d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Troisièmement, les deux organisations doivent s'efforcer de parvenir à une coordination globale au niveau du terrain. À cet égard, des réunions régulières entre les envoyés spéciaux et les représentants spéciaux de l'ONU et les représentants de la Ligue des États arabes seraient utiles.

Quatrièmement, je voudrais également ajouter que toutes ces activités doivent être menées dans le plus grand respect des principes de souveraineté nationale, d'indépendance politique, d'unité et d'intégrité territoriale de tous les États Membres, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies.

Une discussion sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes serait incomplète si elle ne mentionnait pas son importance dans le processus de paix au Moyen-Orient. Les deux organisations doivent renouveler leurs efforts pour faciliter le processus de paix. Ces derniers mois, la situation a évolué de manière positive, grâce notamment à la signature des Accords d'Abraham. L'Inde a toujours soutenu la question palestinienne, ainsi que la paix et la stabilité en Asie occidentale, qui fait partie de notre voisinage élargi. À ce titre, nous nous félicitons des accords de normalisation conclus entre Israël et d'autres pays, et qui, nous le pensons, contribueront à la paix et à la stabilité en Asie occidentale.

Nous continuons également à maintenir notre soutien traditionnel à la cause palestinienne. Une solution à deux États et une paix durable ne peuvent être obtenues que par des négociations directes entre les deux parties sur toutes les questions relatives au statut final, en tenant compte des aspirations légitimes des Palestiniens à un État et des préoccupations d'Israël en matière de sécurité. Nous exhortons les dirigeants israéliens et palestiniens à reprendre des négociations sérieuses et à éviter la violence, qui pourrait rendre la reprise des négociations plus difficile.

En conclusion, qu'il me soit permis de réitérer le soutien de l'Inde à une coopération plus étroite et constructive entre l'ONU et la Ligue des États arabes. Cela profitera énormément à la région. L'Inde continuera à s'associer aux pays arabes dans leurs efforts pour atteindre la paix, la stabilité et la prospérité, et collaborera avec la Ligue des États arabes dans ses efforts pour atteindre la paix et la sécurité régionales, combattre le terrorisme et relever d'autres défis, et promouvoir la tolérance et les traditions pluralistes.

Annexe VIII

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie d'avoir organisé la présente séance.

Je salue la participation du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit. L'Irlande travaille en étroite collaboration avec la Ligue des États arabes et ses États membres depuis longtemps, et nous apprécions à sa juste valeur le rôle important que la Ligue joue au niveau régional. L'Irlande estime qu'en rédigeant la Charte des Nations Unies, les fondateurs de l'Organisation ont bien compris que les organismes et accords régionaux, comme la Ligue des États arabes, ont un rôle central et souvent essentiel à jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité.

Si des progrès ont été réalisés dans l'application des dispositions du Chapitre VIII – et nous avons beaucoup entendu parler de ce sujet ce matin –, il est clair qu'il reste beaucoup à faire pour exploiter pleinement le potentiel des organisations régionales pour atteindre nos objectifs collectifs. C'est dans cet esprit que nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui. Avant d'aborder spécifiquement certains défis régionaux, je voudrais faire quelques observations d'ordre général.

L'Irlande, qui est un pays d'Europe, une région qui a été transformée – grâce à la coopération régionale – d'une terre désolée au lendemain de la guerre en une union d'États prospère et pacifique, appuie fermement, et même prône, la coopération régionale. Nous sommes fermement convaincus que la coopération visant à relever les défis communs auxquels sont confrontés les États – de la gestion de l'eau à la menace que représentent les changements climatiques, du rôle des femmes dans la pérennisation de la paix au défi commun que constitue actuellement la maladie à coronavirus (COVID-19), bien entendu – peut renforcer la confiance, promouvoir la solidarité et jeter les bases essentielles de la paix.

Dans sa note de cadrage pour le débat d'aujourd'hui, la Tunisie se félicite à juste titre des progrès réalisés en ce qui concerne la coopération entre la Ligue des États arabes et l'ONU, et salue sa contribution à la stabilité régionale. Les exposés édifiants présentés ce matin par la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général Aboul Gheit mettent en relief cette ambition commune et en fait, la nécessité de la développer davantage.

L'Irlande encourage les deux organisations à investir réellement dans le renforcement de leurs relations. Nous nous félicitons de l'ouverture, en 2019, du Bureau de liaison des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, et nous prions le Secrétariat de veiller à ce que ce Bureau soit doté d'un personnel de haut niveau pour faciliter le renforcement du dialogue et de la coopération entre les deux organisations. Consciente des types de conflits en cours dans la région et de leur interdépendance, l'Irlande appuie fermement l'appel de la Tunisie en faveur de l'intensification de la coordination entre la Ligue des États arabes et les envoyés spéciaux de l'ONU pour le règlement des crises que connaît actuellement la région. Nous nous faisons également l'écho de l'appel lancé par la Tunisie pour que tous soutiennent les efforts qu'entreprennent les deux organisations dans les domaines du règlement des conflits, de la prévention des conflits, de la médiation et du maintien et de la consolidation de la paix.

L'Irlande insiste sur la nécessité urgente de trouver des solutions politiques durables aux différends et aux conflits dans la région, comme tous les orateurs l'ont souligné ce matin. En notre qualité de membre du Conseil de sécurité, nous sommes prêts à jouer notre rôle pour appuyer ces efforts ici au Conseil, et à appuyer les efforts déployés par la Ligue des États arabes et ses États membres dans le même sens.

Nous nous félicitons de la déclaration d'Oula du 5 janvier des membres du Conseil de coopération du Golfe et l'Égypte, car elle représente une étape importante dans le développement d'une intégration régionale plus étroite et en matière de coopération, de stabilité et de prospérité. Nous ne pouvons qu'espérer que les progrès réalisés à Oula seront mis à profit dans les mois à venir.

Nous nous félicitons de l'accord de cessez-le-feu libyen conclu en octobre, ainsi que du rapport du Secrétaire général de décembre sur les propositions concernant les arrangements de surveillance du cessez-le-feu en Libye. L'Union européenne et ses États membres sont prêts à apporter leur appui à la surveillance de ce cessez-le-feu. L'Irlande constate avec préoccupation que des éléments clefs de l'accord n'ont pas encore été mis en œuvre, notamment en ce qui concerne le retrait des combattants étrangers. L'Irlande attend avec impatience la mise en œuvre de la feuille de route politique pour les élections de décembre grâce aux travaux en cours du Forum de dialogue politique libyen, dans lequel les femmes ont joué un rôle essentiel. L'Irlande se félicite de leurs recommandations visant à améliorer la participation des femmes au processus politique et à la gouvernance. Nous espérons que ce succès pourra servir utilement d'exemple ailleurs dans la région, et nous espérons que la Ligue des États arabes continuera à apporter son appui à ce processus.

Nous savons tous que nous devons redoubler d'efforts pour mettre un terme aux terribles conflits qui sévissent au Yémen et en Syrie. Nous sommes conscients qu'il n'y a pas de solutions militaires à ces conflits et nous appuyons l'objectif de conclure un accord sur la voie à suivre sur le plan politique. Nous savons également que pour instaurer une paix pérenne, il faudra garantir le respect des droits de l'homme et veiller à ce que les auteurs de violations du droit international et des droits humains répondent de leurs actes. En outre, nous devons collectivement continuer à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les travailleurs humanitaires à fournir une assistance à ceux qui sont dans le besoin. Aujourd'hui, au nom de l'Irlande, j'appelle de nouveau à un acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin, notamment dans les zones de conflit.

L'Irlande, qui est l'un des principaux fournisseurs de contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban depuis 1978, reste résolument engagée en faveur de la stabilité du Liban en ce moment où son peuple est aux prises avec des problèmes politiques et économiques complexes. À cet égard, nous nous félicitons de l'appui et de la solidarité de la Ligue des États arabes. Nous notons également qu'il y a neuf opérations de maintien de la paix sous la surveillance de la Ligue dans la région. Le maintien de la paix est une fonction importante et noble, et l'Irlande appuie les efforts que déploie la Ligue pour renforcer les capacités régionales à cet égard.

Comme le Secrétaire général Aboul Gheit ne le sait que trop bien, un élément clef de la sécurité régionale et mondiale est le règlement du conflit israélo-palestinien. Il est essentiel de parvenir à une solution globale, juste et durable prévoyant deux États – non seulement dans l'intérêt des peuples israélien et palestinien, mais également en vue d'un avenir meilleur et plus pacifique pour l'ensemble de la région.

L'Irlande se félicite du décret présidentiel du 15 janvier publié par le Président Abbas relatif à la tenue des élections. Il s'agit d'une étape importante dans le renouvellement de la légitimité, et l'Union européenne est prête à appuyer le processus électoral.

Nous nous félicitons des accords de normalisation des relations entre Israël et un certain nombre de pays de la région. Nous espérons sincèrement que ceux-ci seront suivis d'un engagement inclusif à l'appui des mesures concrètes de renforcement de la confiance avec et par les parties et de la revitalisation du rôle du Quatuor pour le Moyen-Orient en vue de réaliser des progrès vers une paix juste et durable.

Pour terminer, je tiens à remercier le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie et la présidence tunisienne d'avoir organisé cette importante discussion aujourd'hui. Je tiens également à remercier le Secrétaire général Aboul Gheit. En sa qualité de membre du Conseil de sécurité, l'Irlande poursuivra son partenariat engagé avec M. Aboul Gheit, la Ligue des États arabes et ses États membres pour s'attaquer aux problèmes liés à la paix et à la sécurité au cours des deux prochaines années. M. Aboul Gheit a des responsabilités importantes et exigeantes, et il peut compter sur l'Irlande.

Annexe IX

Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

La délégation kényane remercie le Gouvernement tunisien d'avoir organisé la présente réunion et remercie M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, pour leurs exposés.

Ma délégation note que la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes a évolué sur plusieurs décennies – de la signature d'un accord de coopération en 1960 à la conclusion en 2016 du protocole d'amendement, qui constitue une mise à jour de l'accord entre les deux entités.

Alors que ces organisations commémorent leur soixante-quinzième anniversaire et célèbrent leurs nombreuses années de coopération, il est inquiétant de constater que le monde arabe est toujours confronté à un réseau complexe de menaces transfrontalières et sécuritaires. Cela nécessite l'intensification de la coordination et du partenariat entre l'ONU et la Ligue des États arabes pour faire face aux crises dans la région, en mettant particulièrement l'accent sur la prévention des conflits, la médiation, le maintien et la consolidation de la paix et la lutte contre le terrorisme.

Alors que nous nous attachons à renforcer cet accord de coopération, nous constatons par ailleurs que les pays africains constituent près de la moitié des membres de la Ligue. L'Union africaine et la Ligue des États arabes ont mis en place de longue date un cadre de coopération, caractérisé par la tenue périodique de sommets, qui a continué à se concentrer sur des domaines d'intérêt mutuel, notamment la paix, la sécurité, le développement et le commerce interrégional.

Nous croyons que leur partenariat est naturel et qu'il peut être un puissant moteur de la paix et de la sécurité collectives. Compte tenu du grand nombre de questions dont le Conseil est saisi concernant l'Afrique et le monde arabe, nous pensons qu'un échange consultatif trilatéral entre l'Union africaine, la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité peut contribuer à un partenariat plus efficace et peut renforcer la capacité à instaurer la paix à laquelle les populations de la Ligue des États arabes et des États africains aspirent tant.

Cette approche trilatérale pourrait renforcer la dynamique dans les différentes situations en Afrique. Elle pourrait renforcer le soutien à la paix et à la transition politique menées par la Libye, y compris les récents dialogues politiques intra-libyens, de manière à ce que les résultats tiennent compte du contexte national et des besoins de sécurité spécifiques du peuple libyen, ainsi que des États voisins et de la région. Elle pourrait fournir un soutien continu à la mise en œuvre de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan et assurer un soutien coordonné au Gouvernement fédéral somalien, y compris des mesures pour vaincre les Chabab. Elle pourrait contribuer à renforcer les initiatives et les opérations de lutte contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique, le bassin du lac Tchad et le Sahel et contribuer également à promouvoir des mesures collectives et coordonnées pour sécuriser le domaine maritime, en particulier la mer Rouge, le golfe d'Aden et l'océan Indien, afin de garantir que ces voies navigables soient sûres et ne soient pas le théâtre d'actes de piraterie et de terrorisme ou d'affrontements navals dangereux.

Enfin, les nouveaux défis posés à la paix et à la sécurité ne peuvent être ignorés par aucun État membre de la Ligue des États arabes, dont beaucoup subissent les effets du changement climatique. D'autres dépendent des recettes nationales provenant de l'exploitation des hydrocarbures et doivent faire la transition énergétique tandis que le monde se dirige vers les énergies renouvelables. Il faut trouver des solutions pour faciliter cette transition.

En conclusion, je tiens à réaffirmer le soutien du Kenya à une relation de coopération solide entre la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité, élément essentiel dans la recherche d'une paix et d'une sécurité durables dans le monde arabe.

Annexe X**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous remercions le Ministre Othman Jerandi d'avoir convoqué ce débat, ainsi que la Secrétaire générale aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Mme, Rosemary DiCarlo, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, pour leurs présentations perspicaces et instructives. Nous saluons également la présence du Ministre d'État des affaires étrangères des Émirats arabes unis à la réunion.

La coopération entre l'ONU et les organisations régionales est essentielle dans le cadre des efforts visant à maintenir la paix et la sécurité internationales. La complexité des défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont aucun pays ou région n'est exempt, exige une action unie, concertée et collective. Nous réaffirmons l'appui du Mexique au multilatéralisme qui intègre la coordination entre l'ONU et divers mécanismes régionaux pour relever des défis communs, ainsi que pour identifier les synergies potentielles et mettre en œuvre des actions communes.

Les défis de la paix et de la sécurité internationales exigent que les mesures adoptées au niveau mondial soient accompagnées d'actions régionales et que toutes deux soient capables de répondre aux spécificités de chaque environnement. Les organisations régionales sont nécessaires tant pour la prévention, la médiation et le règlement pacifique des différends que pour la consolidation et le maintien de la paix. Le Mexique reconnaît le travail de la Ligue des États arabes comme étant celui d'un partenaire stratégique. Nous entretenons un dialogue fluide et positif avec la Ligue, fondé sur un mécanisme bilatéral de consultations sur des questions d'intérêt mutuel, et nous disposons d'un fonds de coopération internationale pour le développement qui finance des projets de coopération technique, des échanges universitaires et la formation de capital humain.

Ce n'est un secret pour personne que ces dernières années le Moyen-Orient a été dans une situation d'instabilité. Mais les signes envoyés par la normalisation des relations entre les différents pays de la région sont encourageants. À cet égard, nous nous félicitons du succès du sommet tenu le 5 janvier à Oula, en Arabie saoudite, et de la réouverture des frontières et de l'espace aérien entre ce pays, Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis et le Qatar.

La coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes est devenue de plus en plus importante. Il faut continuer à la renforcer. Un pas important dans cette direction, qui mérite d'être noté, a été l'ouverture récente d'un bureau de liaison de l'ONU auprès de la Ligue des États arabes au Caire. Mon pays reconnaît également le soutien de la Ligue aux efforts déployés par l'ONU en Libye pour instaurer un cessez-le-feu et un retour au processus politique dans ce pays, ainsi que pour l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme dans les pays arabes, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies. Nous soulignons également le rôle que doit jouer la Ligue des États arabes dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour le programme sur les femmes et la paix et la sécurité.

La réunion annuelle du Conseil de sécurité avec les membres de cette organisation est un espace précieux pour identifier les opportunités et contribuer de manière équilibrée à traiter les situations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Nous pensons en particulier qu'il est important de renforcer la coordination entre la Ligue des États arabes et les envoyés spéciaux de l'ONU.

Conformément aux déclarations présidentielles S/PRST/2012/20 de septembre 2012 et S/PRST/2019/5 de juin 2019 du Conseil de sécurité, nous appelons à la poursuite de la coopération entre les deux organisations sur toutes les questions relatives à l'alerte précoce ou à la prévention, ainsi qu'au maintien et à la consolidation de la paix.

Enfin, nous réitérons l'importance du suivi de la résolution 2532 (2020) du Conseil de sécurité qui réaffirme l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, et nous reconnaissons le rôle des organisations régionales pour continuer à joindre leurs efforts et à soutenir cette initiative dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Annexe XI**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je tiens à exprimer, à travers le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, notre gratitude à la République de Tunisie, pour avoir organisé cet important débat sur le thème de la « Coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes ».

Au moment où ces deux organisations, dont les idéaux incarnent le multilatéralisme, célèbrent leur soixante-quinzième anniversaire, la paix et la stabilité dans le monde arabe restent d'une importance vitale pour le Conseil, en raison de ses enjeux pour beaucoup de nos pays, qui, à des degrés divers, entretiennent des relations particulières avec cette région.

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser nos remerciements à M^{me} DiCarlo et à M. Abul Gheit pour leurs exposés très pertinents. Mes remerciements vont également au Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis, pour sa participation à nos travaux d'aujourd'hui.

Tout comme nous l'avons toujours rappelé lors des différents débats sur la coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine, les organisations régionales ont su prouver le rôle prépondérant qu'elles jouent dans la prévention et la résolution des conflits. Elles ont l'avantage de mieux connaître les dynamiques culturelles et politiques et peuvent être les cadres les moins coûteux et les plus efficaces pour identifier les causes profondes et les solutions à ces conflits.

À cet effet, ma délégation a accueilli favorablement et avec le plus grand intérêt la déclaration présidentielle de 2019 (S/PRST/2019/5) qui

« souligne également l'importance de la coopération et de la coordination trilatérales entre l'ONU, l'Union africaine et la Ligue des États arabes concernant les questions de paix et de sécurité interrégionales, et avec d'autres organisations sur des questions d'intérêt commun. »

Malgré ces déclarations, il convient de souligner que le niveau de coopération n'a pas été à la hauteur des attentes, notamment sur le dossier libyen. Nous osons espérer que dans un futur proche, la dynamique de coopération entre les Nations Unies et la Ligue des États arabes se renforcera dans l'intérêt des deux organisations et des objectifs qu'elles poursuivent.

Au-delà du dossier libyen, la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes est d'un intérêt particulier pour mon pays qui assure la présidence en exercice de la Conférence des Ministres de l'Organisation de la coopération islamique. Comme on le sait, la question palestinienne, qui est la raison d'être première de l'Organisation de la coopération islamique, revêt une importance particulière pour les Nations Unies comme pour la Ligue des États arabes.

À ce sujet, ma délégation demeure convaincue que ni Israël, ni les Palestiniens ne peuvent, à terme et de manière durable, réaliser leurs aspirations légitimes de sécurité pour l'un et de création d'un État indépendant et viable pour l'autre, sans une solution négociée, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

De même, pour les conflits en Syrie, au Yémen ou en Afghanistan, qui ont des conséquences directes sur la région, ma délégation reste persuadée qu'ils ne sauraient être résolus par la voie militaire. Une solution politique inspirée et prise

en charge par les peuples concernés eux-mêmes, avec le soutien de la communauté internationale, doit être privilégiée. Dans le même ordre d'idées, la coopération entre les Nations Unies et la Ligue des États arabes doit veiller à trouver des réponses aux défis humanitaires, qui sont les conséquences de ces conflits.

En Libye, en Syrie ou au Yémen, pour ne citer que ces cas, nous assistons, souvent impuissants, à des drames humains dont les victimes sont hélas des femmes et des enfants. Dans ces situations, l'urgence aurait voulu que les premiers secours proviennent des pays de la région, l'aide humanitaires internationale étant de plus en plus difficile à être livrée, du fait de l'intrusion regrettable de considérations politiques dans les questions humanitaires.

À la persistance des conflits, qu'accompagnent les crises humanitaires, sont venues s'ajouter les conséquences désastreuses de la pandémie de COVID-19, toutes choses qui nous interpellent et nous commandent de mieux coordonner nos efforts pour répondre de façon efficace à ces défis.

Le renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes devrait permettre de promouvoir la paix et la sécurité au profit de plusieurs États Membres affectés par des crises. Mon pays soutient les propositions pertinentes que vient de faire le Président à cet égard. L'ouverture d'un bureau de liaison des Nations Unies auprès de la Ligue des États Arabes est, à cet égard, une initiative que mon pays salue. Nul doute que ce bureau servira de catalyseur à l'essor de la coopération entre les deux institutions, que nous appelons de tous nos vœux.

Annexe XII

Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, et M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, de leurs exposés intéressants et d'actualité. Je remercie également le Ministre des affaires étrangères, M. Othman Jerandi, pour sa déclaration et pour avoir personnellement présidé cette importante réunion aujourd'hui. Enfin, je souhaite la bienvenue à M. Anwar bin Mohammed Gargash, Ministre d'État aux affaires étrangères des Émirats arabes unis, à la présente séance.

La Norvège estime qu'il est dans l'intérêt du Conseil de sécurité, à des fins d'appréciation de la situation et de prise des décisions, d'associer davantage d'acteurs aux discussions sur les questions inscrites à son ordre du jour. Par conséquent, le dialogue avec les organisations régionales et sous-régionales est de la plus haute importance. Nous appuyons fermement la coopération et le dialogue entre le Conseil et la Ligue des États arabes sur les questions clefs liées à la paix et à la sécurité dans la région. La situation politique et en matière de sécurité dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord demeure profondément complexe et, dans plusieurs pays, instable. Les conflits en Syrie, en Libye et au Yémen se poursuivent, et la situation au Sahara occidental est plus tendue aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis longtemps.

Même si nous nous félicitons des résultats récents du sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et des perspectives de rétablissement de l'unité du CCG, les tensions dans la région du Golfe demeurent élevées. En outre, l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'autres groupes terroristes continuent de faire peser une grave menace sur la paix, la stabilité et la prospérité de la région. L'absence de solution au conflit israélo-palestinien reste également une source de troubles dans la région. Nous assistons à l'émergence d'une nouvelle dynamique régionale, plusieurs membres de la Ligue des États arabes ayant récemment normalisé leurs relations avec Israël.

Dans le même temps, l'appui à la cause palestinienne dans le monde arabe reste solide. Cette nouvelle dynamique pourrait ouvrir la voie à de nouveaux efforts pour parvenir à une solution négociée des deux États. Nous encourageons l'intensification de la coordination entre la Ligue des États arabes et le Conseil pour appuyer ce processus.

Des organisations comme la Ligue des États arabes jouent un rôle important pour faciliter le dialogue, dégager un consensus et aplanir les divergences entre les États. Nous encourageons la Ligue à jouer un rôle plus important dans la promotion de la stabilité, de la paix et de la réconciliation dans la région, en coopération avec d'autres partenaires régionaux et internationaux.

Je voudrais souligner la participation de la Ligue des États arabes au Quatuor pour la Libye, aux côtés de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Union européenne, ainsi que les efforts déployés par le Quatuor à l'appui du processus politique dirigé par les Libyens. En outre, nous appuyons pleinement et nous encourageons les efforts visant à intensifier les contacts et la coordination entre tous les envoyés spéciaux des Nations Unies concernés et la Ligue des États arabes en vue de régler les crises dans la région. Nous encourageons les deux secrétariats à continuer d'œuvrer de concert pour recenser des domaines de coopération concrets et où il est possible d'obtenir des résultats, notamment en matière de paix et de sécurité.

L'appui aux réseaux des médiatrices peut être un de ces domaines de coopération. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, comme dans de nombreuses autres régions du monde, les femmes sont encore sous-représentées

dans la vie politique et dans les efforts de paix et de sécurité. C'est pourquoi les réseaux de femmes médiatrices sont si importants ; ils démontrent la compétence et la capacité des dirigeantes locales.

Nous nous félicitons du lancement par la Ligue des États arabes et ONU-Femmes du Réseau des médiatrices arabes afin de mobiliser les efforts pour promouvoir la participation des femmes à la consolidation et au maintien de la paix. Nous nous félicitons également des efforts conjoints déployés par ONU-Femmes et la Ligue des États arabes pour aider les États Membres à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité. La participation des femmes aux processus locaux et nationaux de paix et de stabilisation au Yémen revêt la plus haute importance. Le plan d'action national du Yémen pour les femmes et la paix et la sécurité est un bon outil, et nous encourageons tout le monde à appuyer les efforts du Yémen visant à le mettre en œuvre.

Nous saluons également la coopération entre la Ligue des États arabes et l'ONU sur les questions liées au climat et à la sécurité, notamment par le biais du mécanisme de sécurité climatique.

Enfin, je suis encouragée par les déclarations faites aujourd'hui et j'espère que la coopération entre le Conseil et la Ligue pourra être approfondie au profit d'une paix et d'une sécurité accrues dans la région.

Annexe XIII**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous nous félicitons de votre participation à ce débat en votre qualité de Président du Conseil de sécurité. Nous notons également la participation par visioconférence de M. Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Nous le remercions, ainsi que la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, pour leurs informations et leurs évaluations. Nous saluons également la participation de M. Anwar bin Mohammed Gargash, Ministre d'État des affaires étrangères des Émirats arabes unis.

La Russie a toujours préconisé un renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes. Ces deux organisations ont le même âge et ont toutes deux été créées pour assurer la paix et la sécurité à l'échelle mondiale et régionale. Afin de renforcer leur interaction, le bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes a été ouvert au siège de la Ligue au Caire, en 2019. Nous préconisons l'utilisation efficace de ce canal.

Malheureusement, la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord reste difficile, en partie à cause de crises aiguës non résolues, souvent déclenchées par des ingérences extérieures. Les conflits en Syrie, en Libye et au Yémen restent instables, on assiste à une escalade au Sahara occidental et des efforts sont nécessaires pour renforcer la stabilité en Iraq. Des mesures urgentes sont nécessaires pour sortir de l'impasse sur la question centrale pour la région : le règlement du conflit israélo-palestinien. Nous espérons que la récente normalisation des relations entre un certain nombre de pays arabes et Israël n'entraînera pas de nouvelles violations des droits du peuple palestinien et favorisera au contraire un règlement juste du conflit israélo-palestinien sur la base de paramètres convenus au niveau international.

Toutes ces faiblesses alimentent la radicalisation et entraînent une augmentation des manifestations d'extrémisme. La tâche consistant à élaborer des mesures collectives pour lutter contre la menace terroriste devient de plus en plus urgente. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a aggravé une situation socio-économique et humanitaire déjà difficile dans un certain nombre de pays arabes. Cette situation exige une coopération renforcée entre l'ONU et la Ligue pour faire face aux nouveaux défis, maintenir la paix et prévenir conjointement l'escalade des conflits dans la région. Cela contribuerait à résoudre les problèmes et les différends existants de manière pacifique, sans ingérence extérieure, tout en respectant les intérêts de toutes les parties concernées et sur la base du droit international.

À cette fin, la Ligue des États arabes s'avère de plus en plus nécessaire en tant que mécanisme de dialogue multilatéral entre les acteurs régionaux. Nous considérons qu'il est important d'activer la coordination entre la Ligue des États arabes et les envoyés spéciaux de l'ONU pour faire face aux crises dans la région arabe afin de mieux comprendre la nature des problèmes rencontrés et de trouver d'éventuelles mesures communes pour y faire face.

Nous voulons une Ligue des États arabes forte, unie et efficace qui améliorera le potentiel des pays arabes en matière de prévention et de déblocage des conflits. Nous jugeons immorales et inacceptables les tentatives visant à empêcher le rapprochement entre les États arabes par des acteurs extérieurs poursuivant des intérêts géopolitiques.

Nous pensons que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales doit être fondée sur la reconnaissance du rôle prépondérant des acteurs régionaux dans la détermination des moyens de régler les conflits dans cette partie du monde.

Compte tenu du potentiel de la Ligue des États arabes en matière de diffusion d'une culture de paix interconfessionnelle et interethnique et de lutte contre les idéologies radicales et extrémistes, il est important d'organiser un dialogue entre l'ONU et la Ligue sur la situation des chrétiens et des autres minorités religieuses et ethniques touchées par les conflits.

Il est dans l'intérêt de tous les États de la région arabe et au-delà d'abandonner les récriminations et les suspicions mutuelles, et encore plus le recours aux sanctions, pressions et provocations unilatérales. Malheureusement, les tensions dans la région du golfe Persique, qui ont un effet déstabilisateur sur l'ensemble des relations internationales, ne se sont pas atténuées et sont largement exacerbées artificiellement par l'administration américaine. Nous nous faisons l'écho de l'appel à la désescalade, comme l'a confirmé la réunion du Conseil par visioconférence en octobre sur ce sujet (voir S/2020/1037), présidée par le Ministre russe des affaires étrangères Sergey Lavrov. Nous apprécions la déclaration faite par M. Aboul Gheit à cette occasion, qui confirme sans équivoque la volonté de la Ligue de rechercher une solution diplomatique aux contradictions existantes.

Nous confirmons que nous sommes prêts – à titre national et collectivement – à apporter notre concours, de quelque manière que ce soit, au processus de normalisation de la situation, y compris par le biais d'une coopération entre la Ligue des États arabes et l'ONU. Nous avons présenté une initiative visant à garantir la sécurité régionale en renonçant aux approches conflictuelles et en promouvant un programme constructif et unificateur. Le concept russe de sécurité collective dans le golfe Persique est une invitation au dialogue, dans lequel la Ligue peut jouer un rôle important. C'est une invitation à la paix, pas à la guerre. En cette journée dédiée à Martin Luther King, je voudrais suivre l'exemple de nos homologues américains en citant une autre citation de M. King, qu'ils semblent vouloir éviter :

« Une nation qui continue, année après année, à consacrer plus d'argent à la défense militaire qu'aux programmes d'élévation sociale approche de la mort spirituelle. »

Il faut mettre fin au cliquetis des armes et à la course aux armements dans la région.

La Russie continuera à renforcer son partenariat avec la Ligue des États arabes sur des questions internationales et régionales d'actualité. À cette fin, nous utiliserons le mécanisme du Forum de coopération russo-arabe, dont la cinquième réunion ministérielle s'est tenue à Moscou en 2019. Le plan d'action adopté à son issue et le communiqué conjoint confirment la proximité et la convergence des positions sur un large éventail de questions. Nous attendons avec intérêt de poursuivre le dialogue sous cette forme à mesure que la situation épidémiologique s'améliore. Dans ce contexte, nous confirmons que nous sommes prêts à discuter des efforts communs pour lutter contre le coronavirus.

Nous soulignons l'esprit de renforcement de l'amitié et de la coopération russo-arabe. Nous allons également promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes.

Annexe XIV

Déclaration de M^{me} Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne, d'avoir convoqué cette importante réunion. Nous exprimons notre gratitude à M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, et à M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, pour leurs exposés instructifs. Nous saluons également la participation de M. Anwar bin Mohammed Gargash, Ministre d'État aux affaires étrangères des Émirats arabes unis et Président du Groupe des États arabes.

Saint-Vincent-et-les Grenadines appuie les efforts visant à renforcer la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes, et nous félicitons les membres de la Ligue pour leur engagement continu en faveur des efforts de paix. Nous saisissons cette occasion pour saluer la déclaration d'Oula récemment conclue, que nous considérons comme une étape positive vers le renforcement de la paix et de la stabilité régionales. Ces efforts d'unification et de diplomatie doivent se poursuivre à mesure que les pays de la région gagnent en confiance et renforcent leurs relations pour venir à bout des menaces communes.

Les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle essentiel dans la médiation des conflits et le rétablissement de la paix dans leurs régions respectives. C'est ce que reconnaissent le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, et même le paragraphe 96 de la note du Président du Conseil de sécurité sous la cote S/2017/507, notre guide des méthodes de travail. En outre, la déclaration du Président du Conseil de sécurité publiée en juin 2019 (S/PRST/2019/5) constitue un développement important dans les relations entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes. La mise en place d'un exposé annuel par le Secrétaire général de la Ligue est une démarche bienvenue vers une relation plus productive. Les exposés annuels ont déjà permis de renforcer les relations de l'Organisation avec d'autres acteurs régionaux tels que l'Union africaine et l'Union européenne. Nous espérons qu'il en sera de même avec la Ligue des États arabes. En effet, les conflits complexes dans plusieurs États Membres de la région arabe viennent souligner la nécessité d'une coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes.

La région arabe est actuellement confrontée à plusieurs défis, notamment les situations en Somalie, au Soudan, en Libye, au Liban, au Yémen, en Palestine et en Syrie. Ces conflits prolongés ont entraîné certaines des pires crises humanitaires que le monde ait jamais connues et ont indubitablement des répercussions sur la stabilité régionale. La seule solution pratique et durable pour garantir la paix et la prospérité dans la région est de recourir à des processus politiques inclusifs plutôt qu'à des moyens militaires. La participation constructive des membres de la région est essentielle à la réalisation de cet objectif. C'est pourquoi nous encourageons le renforcement de la coopération entre les envoyés spéciaux des Nations Unies et la Ligue des États arabes. Cette relation peut être mutuellement bénéfique pour la médiation, la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Les organisations régionales disposent de connaissances extrêmement précieuses qui peuvent être enrichies par l'appui de l'ONU.

En ce qui concerne la situation en Palestine, nous réaffirmons l'importance de l'Initiative de paix arabe et saluons la participation active de la Ligue des États arabes à la promotion d'un règlement global de ce conflit qui dure depuis des décennies. À cet égard, nous réaffirmons que la solution des deux États convenue au niveau

international et basée sur les frontières d'avant 1967 reste la seule solution crédible pour parvenir à une paix durable entre Israël et la Palestine mais aussi dans l'ensemble de la région. Nous reprenons également à notre compte l'appel du Président Abbas demandant à l'ONU d'organiser une conférence internationale afin de lancer un véritable processus de paix, et soulignons que la Ligue des États arabes reste un interlocuteur essentiel dans ces discussions.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis en évidence la nécessité d'une coordination et d'une coopération multilatérales. Les conséquences socioéconomiques de la pandémie ont été exacerbées par les conflits en cours, et les situations humanitaires résultant de ces conflits se sont encore détériorées. À cet égard, nous continuons à appeler à la cessation des hostilités dans toutes les situations, en particulier dans la région arabe, comme le demandent les Secrétaires généraux de l'ONU et de la Ligue des États arabes dans la résolution 2532 (2020). Si nous voulons surmonter la pandémie de COVID-19 et remédier à la grave récession socioéconomique, nous aurons besoin du soutien de la communauté internationale et des acteurs régionaux concernés.

Pour terminer, la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité ont un intérêt commun à maintenir la paix et la sécurité et à promouvoir le bien-être de tous les peuples. Nous espérons vivement que nos deux organisations continueront à renforcer leurs liens de coopération essentiels pour relever les défis multidimensionnels qui se posent à nous.

Annexe XV**Déclaration de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je félicite la délégation tunisienne d'avoir organisé la présente réunion avec la Ligue des États arabes. Je voudrais également remercier les Secrétaires généraux de leurs exposés d'aujourd'hui. Comme d'autres, nous convenons que la meilleure façon de parvenir à une paix et une prospérité durables à long terme passe par des efforts concertés en matière de prévention et de règlement des conflits.

En cette année du soixante-quatrième anniversaire de leur fondation, il n'est que juste de reconnaître le rôle primordial joué par l'ONU et la Ligue des États arabes, et d'autres organisations multilatérales, dans la création et la promotion du système international fondé sur des règles qui constitue le socle d'une action coordonnée et collective pour relever nos plus grands défis – un accomplissement qui est clairement mis en évidence en cette année où nous avons tous souffert, et continuons de souffrir, d'une pandémie mondiale.

La Ligue des États arabes a joué, et continue de jouer, un rôle important dans la promotion de la paix et de la sécurité régionales et dans le renforcement de la coopération et de l'amitié entre les pays arabes, et entre la région et le reste du monde. Tout au long de son histoire, elle a été une voix de modération et de médiation en période de conflit régional. En nous appuyant sur ces qualités et en approfondissant les processus politiques inclusifs avec la participation des femmes, nous pourrions tous relever les défis communs et urgents auxquels nous sommes confrontés dans la région et qui exigent toujours l'attention immédiate de la communauté internationale.

Pour en venir à quelques situations spécifiques, et en commençant par la Syrie, un règlement politique négocié reste la seule solution durable au conflit, et le Royaume-Uni continue d'appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen, à cette fin. Nous n'envisagerons pas de financer la reconstruction du pays sans qu'un processus politique soit fermement engagé et nous nous félicitons que la Ligue des États arabes maintienne la suspension de la Syrie. La résolution 2254 (2015) exige un cessez-le-feu national, un accès sans entrave à l'aide, la libération des personnes détenues arbitrairement, la mise en place de conditions pour permettre le retour en toute sécurité des réfugiés et la tenue d'élections libres et régulières conformément à une nouvelle constitution. Au lieu de cela, les politiques du régime d'Assad continuent de détruire l'économie syrienne, de refuser l'aide aux personnes dans le besoin et d'entériner les violations répétées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

S'agissant du processus de paix au Moyen-Orient, le Royaume-Uni demeure attaché à la solution des deux États, qui permettra à Israël de vivre en sûreté et en sécurité aux côtés d'un État de Palestine viable et souverain, fondé sur les frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale commune des deux États. Pour le Royaume-Uni, il est indiscutable que toutes les activités qui sapent cet objectif doivent cesser, notamment le terrorisme, l'incitation, l'expansion des colonies et les démolitions. Le Royaume-Uni salue les récents accords de normalisation arabo-israéliens, qui montrent que le dialogue peut triompher de l'hostilité. Le resserrement des liens et les avantages découlant de ces accords doivent également être étendus aux Palestiniens. Nous encourageons les parties à exploiter la nouvelle dynamique régionale et, par le dialogue et le compromis, à s'orienter vers une solution durable du conflit.

En Libye, nous nous félicitons du cessez-le-feu négocié par l'ONU et restons prêts à appuyer la feuille de route politique approuvée par le Forum de dialogue politique interlibyen, en vue de la tenue d'élections en décembre 2021. Nous saluons

les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour appuyer un règlement pacifique du conflit, notamment par la promotion du processus de Berlin. Il est évident que le peuple libyen en a assez de l'instabilité, de la violence et des ingérences militaires extérieures dans ses affaires. Il incombe à la communauté internationale de jouer son rôle en accompagnant les Libyens sur le chemin de la paix et de la stabilité.

Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par le conflit qui ensanglante le Yémen et la crise humanitaire catastrophique qui en résulte. Nous appuyons sans réserve le processus de paix mené par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et exhortons toutes les parties, en particulier les parties yéménites, à y participer dans un esprit constructif. Un règlement politique est le seul moyen d'apporter une stabilité à long terme au Yémen et de faire face à l'aggravation de la crise humanitaire.

Enfin, pour l'avenir, la région partage avec le reste du monde deux défis à court et à long terme : se remettre de la maladie à coronavirus (COVID-19) et lutter contre les changements climatiques. Alors que nous reconstruisons en mieux pour un avenir viable, pacifique et prospère à long terme, nous attendons avec intérêt d'approfondir et de développer les relations entre l'ONU et la Ligue des États arabes.

Annexe XVI**Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie de leurs exposés d'aujourd'hui la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Aboul Gheit.

Cela fait 18 mois que l'ONU a établi son bureau de liaison avec la Ligue des États arabes au Caire, et nous appuyons les efforts en cours pour renforcer la coordination entre les deux organisations. Nous espérons voir les dividendes de cette coordination s'accroître à mesure qu'elles coopèrent sur des questions clefs telles que la consolidation de la paix, la lutte contre le terrorisme, la prévention des conflits, la reconstruction post-conflit et la gestion des ressources naturelles.

Les États-Unis apprécient également à sa juste valeur leur important partenariat avec la Ligue des États arabes. Nous lui savons gré de travailler avec nous dans notre quête mutuelle d'un Moyen-Orient stable, prospère et sûr. Je pense notamment à la participation de la Ligue aux efforts déployés dans le contexte de nombreux conflits prolongés qui continuent de menacer la stabilité régionale et de provoquer de nombreuses crises humanitaires complexes.

Dans la région, les États-Unis appuient les efforts internationaux dirigés par l'ONU visant à régler les conflits en Syrie, en Libye et au Yémen, et ils exigeront toujours le respect du droit international humanitaire. Nous recherchons des solutions politiques qui permettront aux parties de mettre en place des gouvernements légitimes, responsables et efficaces respectant les droits de leurs citoyens.

Le conflit syrien dure depuis près d'une décennie et a provoqué des souffrances indicibles et gratuites et des besoins humanitaires, alors que le régime d'Assad poursuit sa campagne brutale contre le peuple syrien. Comme nous et d'autres membres du Conseil de sécurité l'avons clairement fait savoir à maintes reprises, ce sont les actes du régime d'Assad qui affament le peuple syrien et empêchent l'aide de parvenir à ceux qui en ont besoin – et non les sanctions internationales ou unilatérales.

Même si le régime prétend que la situation est suffisamment stabilisée et que la Syrie peut prétendre à une assistance étrangère, le conflit n'est pas terminé. Il n'y aura pas d'aide à la reconstruction tant que le régime ne se sera pas pleinement engagé en faveur d'un règlement politique conforme aux dispositions de la résolution 2254 (2015).

Nous félicitons nos amis et alliés de la Ligue des États arabes, qui continuent de s'opposer fermement à la réintégration de la Syrie d'Assad et à la normalisation des relations tant qu'un processus politique sans exclusive ne sera pas en cours. Une position unifiée sur cette question est essentielle pour que le régime d'Assad comprenne qu'il n'existe pas de solution militaire à ce conflit.

Nous remercions la Ligue de ses contributions en tant que membre de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). La Coalition rassemble 83 pays et organisations internationales dans le but de garantir une défaite durable de l'EIIL.

L'Iran reste la principale menace à la paix et à la sécurité régionales, car il mène des activités malveillantes dans toute la région, du Liban à l'Arabie saoudite. Nous saluons la déclaration publiée par la Ligue en mai 2020, dans laquelle elle condamne la poursuite des actes malveillants de l'Iran, son comportement agressif et ses actes de provocation visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité régionales.

La situation actuelle en Iraq illustre les dommages réels que peuvent causer les éléments soutenus par l'Iran à la prospérité et la stabilité à long terme d'un pays. Les milices soutenues par l'Iran se livrent régulièrement au pillage généralisé des ressources de l'État iraquien, commettent des assassinats ciblés et attisent la violence sectaire.

Pour faire face à cette situation, l'ONU et les États-Unis collaborent étroitement avec le Gouvernement iraquien pour contribuer à renforcer la souveraineté de l'Iraq. Le Secrétariat discute actuellement avec le Gouvernement iraquien des meilleurs moyens de répondre à sa demande en vue du déploiement d'observateurs électoraux. Nous sommes prêts à aider le Gouvernement iraquien et l'ONU à mobiliser les ressources nécessaires pour organiser des élections libres et régulières.

Nous accueillons avec satisfaction le renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes pour améliorer la situation du Gouvernement et du peuple iraqiens. Le succès de ces efforts donnera aux membres des communautés minoritaires vulnérables une nouvelle chance de connaître la prospérité. Le succès de ces efforts permettra également à un Iraq souverain de défendre ses intérêts nationaux et d'organiser des élections libres et régulières, et ce faisant, de répondre à l'une des principales revendications des manifestants iraqiens, qui veulent en finir avec l'influence malveillante de l'Iran.

Les États-Unis continuent d'exercer de fortes pressions sur le régime iranien pour qu'il cesse de jouer un rôle dans ces conflits et pour mettre un terme à son appui aux groupes et milices terroristes. Individuellement, les États sont exposés à la coercition, à l'intimidation et au comportement malveillant de l'Iran, et ces États ne doivent pas être livrés à eux-mêmes. En effet, l'Iran a déployé des ressources tellement importantes pour perpétuer son idéologie révolutionnaire et ses activités malveillantes dans la région que nous ne pouvons le combattre efficacement qu'en faisant front commun. À cet égard, nous nous félicitons des progrès décisifs réalisés durant le sommet du Conseil de coopération du Golfe, tenu le 5 janvier, qui représentent un pas en avant vers le rétablissement de l'unité dans la région du Golfe et entre les pays arabes, et nous espérons que les pays du Golfe continueront d'aplanir leurs divergences.

Enfin, les Accords d'Abraham et la décision prise par les Gouvernements des Émirats arabes unis, de Bahreïn, du Soudan et du Maroc de normaliser leurs relations avec Israël représentent une occasion historique. Après des décennies de division et de conflit, la normalisation de ces relations offre de nouvelles possibilités de diplomatie pacifique qui peuvent contribuer à promouvoir le renforcement de la sécurité régionale et à améliorer les perspectives de croissance économique et de prospérité pour tous les pays de la région. Les Accords d'Abraham jettent le fondement des progrès supplémentaires en matière de paix régionale, et nous encourageons les autres membres de la Ligue à suivre l'exemple de leurs homologues arabes en normalisant leurs relations avec Israël.

Alors que nous sommes saisis de tous les conflits auxquels le monde est confronté en tant que membres du Conseil, je me remémore les paroles du révérend Martin Luther King Jr., à qui nous rendons hommage aujourd'hui aux États-Unis en ce jour férié. Il a dit :

« L'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité : seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine : seul l'amour le peut. »

Les États-Unis remercient la Tunisie d'avoir organisé cette importante réunion, et ils se réjouissent de continuer à coopérer avec la Ligue des États arabes.

Annexe XVII**Déclaration de M. Pham Hai Anh, Chargé d'affaires par intérim du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, de leurs exposés édifiants. Je salue la présence de S. E. M. Anwar bin Mohammed Gargash, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis, à la présente réunion.

Notre monde a considérablement changé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et des problèmes complexes se posent aux niveaux régional et mondial. Pourtant, la Charte des Nations Unies reste aussi pertinente que jamais. Elle envisage la coordination et la complémentarité entre l'ONU et les organismes régionaux pour relever efficacement les défis du maintien de la paix et de la sécurité internationales aux niveaux régional et mondial, comme le prévoient trois Articles du Chapitre VIII. En outre, un certain nombre de résolutions récentes de l'ONU reconnaissent cette coopération.

Le Viet Nam a toujours appelé au renforcement de cette coopération. Nous appuyons donc fermement l'initiative prise par la Tunisie d'organiser cette séance d'information. En janvier dernier, le Viet Nam a également organisé la toute première séance d'information du Conseil de sécurité sur la coopération entre l'ONU et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (voir S/PV.8711).

Nous saluons les efforts et les contributions de la Ligue des États arabes et de ses membres en faveur de la paix, de la stabilité et du développement dans la région, notamment grâce à la prévention des conflits et à la médiation. De nombreux États arabes font partie des principaux fournisseurs de contingents aux opérations de paix et contribuent généreusement aux causes humanitaires dans la région et dans le monde.

Nous appuyons la détermination de la Ligue des États arabes à renforcer son rôle en matière de prévention des conflits, de médiation et de maintien, de consolidation et de pérennisation de la paix dans le monde arabe. La Ligue des États arabes, qui a plus de 75 ans d'expérience, est qualifiée et bien placée pour diriger les efforts régionaux, en particulier en vue de régler les conflits prolongés dans la région. Le Viet Nam salue les contributions de la Ligue à la paix et à la sécurité internationales.

Cependant, les conflits prolongés, anciens et nouveaux, empêchent les populations du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord de jouir d'une paix durable depuis trop longtemps. Ces conflits nuisent à la stabilité et au développement dans l'ensemble de la région. Le terrorisme, la radicalisation et les hostilités armées font peser une menace sur la vie quotidienne des populations de la région. La région est le théâtre de graves crises humanitaires, qui sont exacerbées par la pandémie actuelle et qui touchent des millions de personnes au Yémen, en Syrie, en Libye et dans le territoire palestinien occupé.

La situation dans la région souligne une nouvelle fois l'importance de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, notamment la Ligue des États arabes. Les deux organisations ont en commun une mission de prévention des conflits et de maintien de la paix et de la sécurité. L'ONU et la Ligue ont récemment illustré leur détermination et ont pris des mesures concrètes dans ce sens. La création du Bureau de liaison des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes est un excellent exemple de cette nouvelle étape de leur coopération.

Le Viet Nam estime que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales doit viser à faire prévaloir les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, en particulier le règlement des différends par des moyens pacifiques, le respect de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale, et la non-ingérence. Nous pensons que le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes pourraient renforcer leur coopération sur la base de visions et valeurs régionales. Nous sommes favorables aux efforts visant une cessation générale des hostilités dans toutes les situations, en particulier dans la région arabe, comme l'ont demandé les Secrétaires généraux de l'ONU et de la Ligue des États arabes, ainsi qu'à la poursuite des échanges entre les Représentants spéciaux de l'ONU et de la Ligue et à un renforcement du rôle du Bureau de liaison des Nations Unies dans les travaux de la Ligue des États arabes.

Avant de conclure, je tiens à réitérer notre appui indéfectible à la lutte légitime du peuple palestinien pour faire valoir ses droits inaliénables. Nous appuyons fermement la solution des deux États, y compris la création d'un État de Palestine ayant Jérusalem-Est pour capitale et coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël au sein de frontières sûres et internationalement reconnues, sur la base des lignes antérieures à 1967 et d'un règlement négocié, conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU. Nous attendons avec intérêt que l'ONU et la Ligue des États arabes continuent de contribuer au règlement de cette question.

Annexe XVIII**Déclaration de M. Anwar bin Mohammed Gargash, Ministre d'État des affaires étrangères des Émirats arabes unis**

[Original : arabe et anglais]

J'ai le plaisir de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes à l'ONU.

Tout d'abord, je remercie la République tunisienne, pays frère, de l'organisation de cette importante réunion, ainsi que de ses efforts inlassables pour représenter les questions arabes au Conseil de sécurité. Enfin, je remercie de leurs exposés éclairants S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, et M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix.

La réunion d'aujourd'hui revêt une grande importance à la lumière des crises multiples et des défis complexes qui ont épuisé les énergies des pays et des peuples du monde arabe. En l'absence de solutions efficaces, certaines de ces crises se sont encore aggravées au point de faire peser une menace considérable sur la paix et la sécurité régionales et internationales, en particulier avec la propagation alarmante de l'extrémisme et du terrorisme. Au fil des ans, les crises arabes se sont accumulées à l'ordre du jour du Conseil, et elles occupent une partie considérable du temps et des efforts de ses membres. En parallèle des efforts louables du Conseil, la Ligue des États arabes et ses États membres se sont employés avec diligence à trouver des solutions aux crises de la région, en particulier en Libye, en Palestine, en Syrie et au Yémen.

Aucune organisation agissant seule ne peut cependant trouver de solutions globales et durables à ces crises complexes ; cela nécessite au contraire des efforts conjoints. L'ONU et la Ligue des États arabes entretiennent une coopération de longue date en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, mais nous pensons qu'elle doit être renforcée, en particulier avec le Conseil de sécurité, de sorte que, ensemble, nous puissions maintenir la paix et la sécurité régionales et internationales. Dans ce contexte, le Groupe des États arabes souhaite faire les recommandations ci-après.

Premièrement, il faut davantage de consultations et réunions formelles et informelles entre le Conseil de sécurité et les membres de la Ligue des États arabes, afin de favoriser l'échange d'informations et de vues sur les questions arabes. Conformément à la déclaration présidentielle du 13 juin 2019 (S/PRST/2019/5), nous préconisons que la réunion que nous tenons aujourd'hui soit convoquée tous les ans. Le Conseil pourrait également faire davantage de visites dans la région. Ce type de mesures l'aidera à se forger une compréhension plus poussée et plus claire de la nature des crises arabes inscrites à son ordre du jour, ainsi que des moyens de les régler.

Deuxièmement, il faut trouver des solutions arabes pour les problèmes arabes. Cela nécessite une participation active des États arabes à l'élaboration de solutions adaptées aux crises, ainsi qu'à la recherche d'un terrain d'entente sur les questions concernant la paix. À cet égard, nous nous félicitons de la coordination accrue entre les Envoyés spéciaux du Secrétaire général et de la Ligue des États arabes. Par leurs expériences et leurs relations historiques, nos pays peuvent contribuer aux efforts de médiation et accompagner la mise en œuvre des solutions convenues.

Troisièmement, il faut faire en sorte que le Conseil de sécurité adopte une position unifiée sur les questions arabes, tout en limitant le recours au droit de veto, et que ladite position tienne compte des préoccupations que nourrissent les pays arabes autour des crises, s'agissant en particulier de mettre un terme à l'ingérence étrangère

dans les affaires arabes, de protéger la région contre les armes de destruction massive et de mettre fin à l'occupation israélienne des terres arabes. En outre, il faut que toutes les résolutions du Conseil de sécurité portant sur les questions arabes soient mises en œuvre.

Quatrièmement, il faut veiller à ce que la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes couvre toutes les étapes du cycle de conflit, de la prévention au règlement, en donnant la priorité à l'alerte rapide, afin d'éviter que de nouvelles crises n'émergent. Il s'agit notamment de développer le partage d'informations entre les deux instances, et de renforcer nos capacités dans le domaine de la diplomatie préventive.

Enfin, nous préconisons d'intensifier les travaux du Bureau de liaison des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, ainsi que de procéder à des évaluations périodiques des travaux et des mécanismes de coordination du Bureau. À cet égard, les savoir-faire d'autres organisations peuvent être utilisés pour développer le travail du Bureau. Le Groupe des États arabes se félicite des projets communs mis en œuvre par les organismes des Nations Unies et la Ligue des États arabes dans des domaines tels que la prévention de l'extrémisme, les crises humanitaires, les réfugiés et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Nous nous félicitons également de la coordination constante entre le Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. António Guterres, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, S. E. M. Ahmed Aboul Gheit. Nous appelons le Conseil de sécurité à promouvoir sans délai l'initiative conjointe par laquelle les Secrétaires généraux de l'ONU, de la Ligue des États arabes et de l'Union africaine appellent à un cessez-le-feu immédiat dans toutes les zones de conflit pour répondre à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Tandis que nous nous employons à renforcer notre esprit de solidarité et d'unité pour remédier aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité, nous soulignons qu'il faut placer les jeunes au cœur de nos efforts collectifs. Près de la moitié des habitants de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont moins de 26 ans. Si nous ne les mettons pas à contribution, nous ne pourrions pas relever les défis existants et émergents.

De même, nous ne pouvons pas ignorer le rôle actif que jouent les femmes s'agissant de renforcer la résilience de nos sociétés, de prévenir les conflits et de les régler. Les études et l'expérience montrent que la contribution des femmes aux questions liées à la paix et la sécurité donne des résultats positifs et augmente considérablement les chances de succès des accords de paix.

Pour terminer, nous réaffirmons qu'il est impossible de régler les conflits et les crises sans une coordination entre les principaux acteurs aux niveaux régional et mondial. C'est pourquoi le Groupe des États arabes entend continuer d'appuyer les travaux du Conseil de sécurité, dans l'attente du jour où la stabilité sera revenue dans notre région et où aucune crise arabe ne sera plus inscrite à l'ordre du jour du Conseil.